



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
كلية العلوم و التكنولوجيا
Faculté des Sciences et de la Technologie
قسم الهندسة المدنية والهندسة المعمارية
Département de génie civil et d'architecture



N° d'ordre : M/ARCHI/2017

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

Filière : Architecture et urbanisme

Spécialité : Architecture et patrimoine

Thème

**Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux :
Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de la Stidia**

Présenté par :

BOUDALI Abdelaziz

Soutenu le 22/06/2017 devant le jury composé de :

Président : Mr MESSAHEL Réda

Examineurs: Mlle MERRAD BOUDIA Ammaria

Mr BELDJILALI Said

Encadreur : Mme KOURI

Année Universitaire : 2016 / 2017

Dédicace :

*A mes chers parents, à ma petite et grande famille,
mes Frères et ma sœur*

A tout mes amis et collègues

A tout les artistes amateurs

A tous ceux qui m'ont aidé

Et encouragé à la réalisation

De ce modeste travail.

Remerciements :

A tous qui m'ont appris quelques

Chose dans la vie.

A Mr BENTABET Belkacem, le directeur du centre culturel de la Stidia qui m'a aidé de trouver plein d'informations sur le thème en tant qu'un artiste.

A Mr KRICHICHE Habib qui m'a donné le livre de « La création de la Stidia »

A Mr ALLAL Abdelhakim le photographe des pluparts de photos dans ce travail

A toutes les personnes morales qui ont facilité mon travail de recherche

Un spécial remerciement pour Mme KOURI qui a accepté d'être mon encadreur

Et qui m'a totalement fait confiance et cru en moi

Sommaire:

Introduction générale:

1. Introduction	01
2. Problématique	02
3. Objectifs de recherche	03
4. Présentation du village	04
5. Motivation choix de site	04
6. Une approche historique	05
6.1.La Création de La Stidia	05
6.2.Le village colonial après l'indépendance	06

Première partie : support théorique

1. Législation du patrimoine culturel en Algérie	12
1.1. La période coloniale (1830-1962)	12
1.2. La période post indépendance	12
1.3. Apparition du Ministère consacré à la culture	13
1.4. La période actuelle	14
2. La conservation architecturale	15
2.1. Le cycle de l'utilisation d'un bâtiment	15
2.1.1. La conservation	15
2.1.2. La réutilisation	16
2.1.2.1 La réhabilitation	17
2.1.2.2 La conversion	18
2.1.3. La restauration	18
2.1.4. La transformation	19
3. L'approche d'intervention	19
4. Conclusion	21

Sommaire:

Deuxième partie: Diagnostic

- | | |
|-----------------------------|----|
| 1. Diagnostic constructif | 22 |
| 2. Diagnostic architectural | 30 |

Troisième partie: Projet

- | | |
|---|----|
| 1. Motivation choix de fonction | 38 |
| 2. Analyse thématique et programmation | 44 |
| 3. Thématique de reconversion et extension | 52 |
| 4. Thématique sur l'agrandissement d'un bâtiment existant | 58 |
| 5. La projection | 63 |

Bibliographie

1. Introduction :

« Notre patrimoine est tout ce que nous savons de nous-mêmes; ce que nous en préservons en est la seule marque La conservation du patrimoine culturel ; une course contre le temps» de Philip Ward, The Getty Conservation Institute, 1986

Le patrimoine est un héritage qui se transmet d'une génération à l'autre, et nous faisons tous partie de cette chaîne de transmission. Il nous représente comme individu, comme groupe, comme société et comme civilisation par ses différentes valeurs. Il doit d'être protégé et conserver, car la perte du patrimoine est la perte d'une part de notre identité et de notre histoire.

« La préservation de notre héritage architectural exige que nous le gardions ouvert sur l'avenir. Tradition signifie transmission.» (Wend Fischer)

La conservation du patrimoine, qui a comme objectif le témoignage et la transmission de l'histoire, se veut d'abord respectueuse de la signification culturelle, esthétique et artistique relative à un contexte précis. C'est un outil qui permet leur pérennité tout en affirmant leur identité dans l'espace et dans le temps.

Le village de la Stidia est un témoin d'une période de l'histoire de l'Algérie, la colonisation française. Le centre historique de la Stidia est un parfait exemple, il a été influencé par plusieurs mutations qui ont changé son image originale.

2. Problématique :

Le noyau central du village colonial la Stidia, lieu de mémoire, d'histoire, plein de valeurs historique et esthétique, il a connu plusieurs mutations en conséquences des interventions successives. Des actes de rénovation ont été appliquées par la destruction et la reconstruction, également d'autres actes de conservation sans prendre en compte la rencontre entre l'ancien et le nouveau, ce qui a conduit vers la perte de son identité, ses valeurs et parfois sa structure originelle.

Le noyau historique donne l'impression d'être un espace replié sur lui-même et en dépit de sa situation géographique relativement privilégiée (grands axes de communication), mais actuellement, il se caractérise par une léthargie bien lisible

L'ancienne mairie et la salle des fêtes, un legs qui a été conservé, et qui possède une valeur architectural et historique. La première est occupée actuellement par plusieurs fonctions : une inspection des impôts, service d'hygiène et service d'agriculture de l'APC, bureau de l'organisation nationale des moudjahidines et un bureau de la partie politique (RND), la deuxième est en état de dégradation malgré les travaux de réhabilitation inappropriée, occupée par une association théâtrale qui représente la seule activité culturelle dans ce village et qui a un écho au plusieurs niveaux. Alors :

Comment faire de l'héritage architectural qui persiste un levier privilégié afin de revitaliser l'ancien centre ?

Nous tentons dans notre projet de fin d'étude de développer une réflexion scientifique autour du concept «conservation du patrimoine» et d'étudier :

- Le rôle patrimonial du site et de l'édifice à l'échelle de la ville.
- Les causes des dégradations physiques de l'édifice, les pathologies constructives et les modes et techniques pour y remédier.
- La contextualisation fonctionnelle spatio-temporelle de l'édifice.
- Les approches de mise en valeur de l'édifice.

3. Objectifs de la recherche :

Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures tout en gardant leur identité.

- Conserver une identité villageoise et retrouver un sentiment d'appartenance;
- Retrouver une convivialité et un lien social;
- Inciter les habitants à se réapproprier leur centre historique.
- Réinscrire les individus à la vie éducative et socioculturelle.

4. Présentation du village:

La commune de Stidia est située dans la partie Ouest de la wilaya dans la continuité du Sahel de Mostaganem.

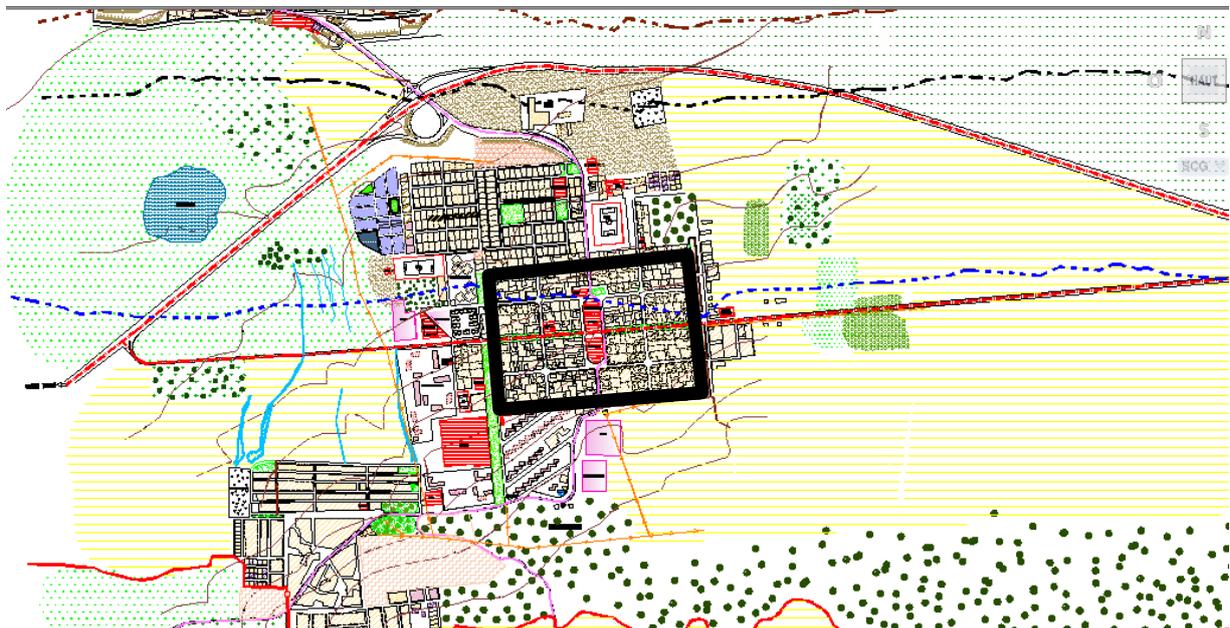
L'agglomération chef lieu se trouve à 1 km de la cote où une station balnéaire a été créée. Elle reste très bien desservie par un réseau routier assez dense (RN 11, CW n°24 et 94). Les chemins communaux peu développés jouent néanmoins un rôle capital dans la structuration de la commune en assurant à la mobilité de la population des conditions optimales.



Carte 1. Localisation de la commune de La Stidia dans la wilaya de Mostaganem

5. Motivation choix de site:

La vieille ville de la Stidia est un modèle urbain purement colonial qui est un modèle fondateur tant historiquement que techniquement — L'urbanisme moderne est issu de l'urbanisme colonial. Il nous paraît impossible de faire l'histoire des modèles urbains en négligeant ce modèle.



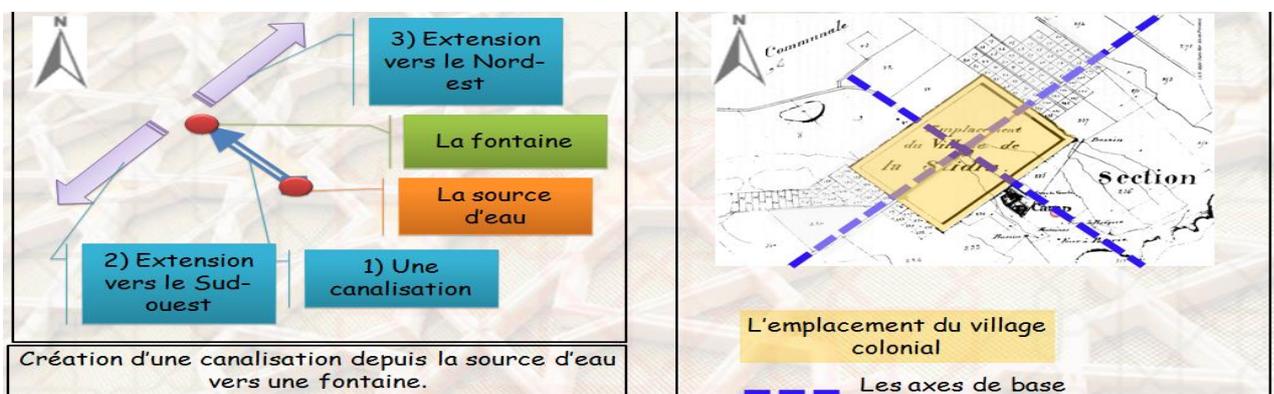
L'emplacement du noyau historique par rapport au village de La Stidia

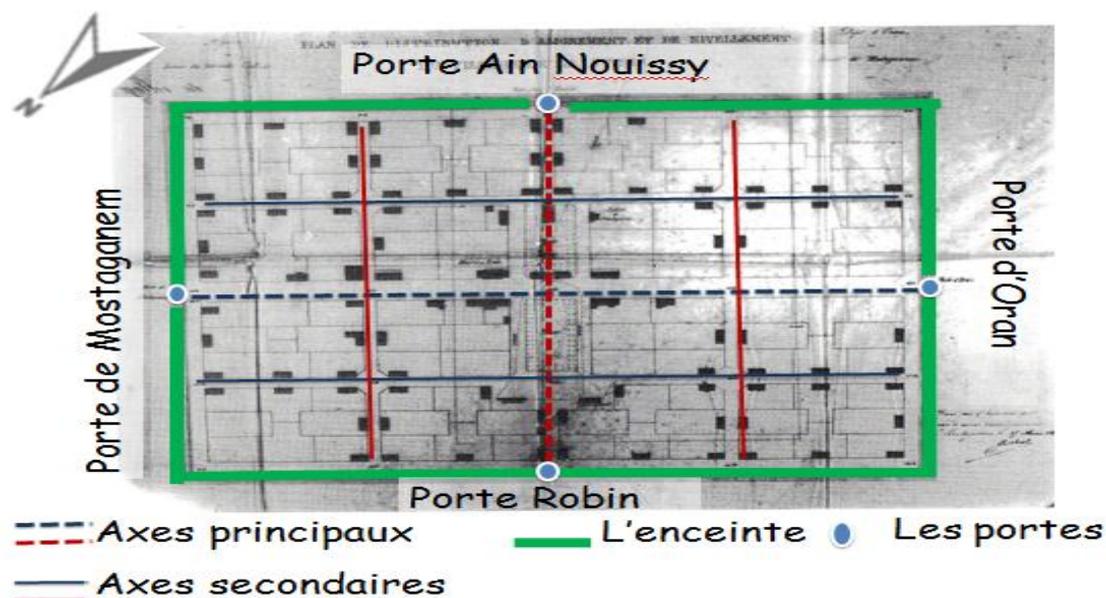
Carte 2. Le village colonial

6. Une approche historique

6.1 La Création de La Stidia :

Le 6 juin 1844, le premier document prévoyant la création du village de la Stidia. Il a été rédigé par le chef du Génie de Mostaganem, Celui-ci proposait dans un premier temps la création d'une fontaine et plus tard celle d'un village de tracé régulier ; c'est un modèle urbain représentatif de l'urbanisme moderne.





Carte 3. Plan de village 1846

6.2 Le village colonial après l'indépendance :

L'ancien centre colonial se présentait comme étant le lieu, par excellence, d'implantation des différents programmes d'équipements et d'infrastructure. Un renouvellement qui s'effectue actuellement au village colonial repose sur deux opérations :

5.2.1 L'opération de modifications illicite:

communément appelés par les services d'urbanisme de « retapage » des anciennes bâtisses coloniales, par modifications des rapports des hauteurs et prolongement des façades, suite aux rajouts de nouveaux espaces domestiques ainsi que des éléments architectoniques dans les habitations. Cette réappropriation spatio-fonctionnelle des lieux est un essai d'adaptation de ce cadre physique aux besoins socio-physiques des usagers. En réalité il s'agit de transformations anarchiques et incontrôlées observées au niveau du plan et au niveau de l'élévation.

5.2.2 L'opération de construction à neuf ou rénovation :

Face à l'indifférence, à la négligence et au manque d'entretien, bon nombre d'édifices coloniaux sont rasés pour laisser place à de nouvelles formes architecturales répondant à des tendances modernistes, s'intégrant mal dans l'ensemble urbain et qui semblent ignorer toutes les caractéristiques de l'architecture coloniale, allant des proportions proprement dites, aux rythmes, aux matériaux, à l'ornementation et même à la couleur.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Introduction général



L'ancienne école(1912)



Le monument aux morts(1920)



Démolition

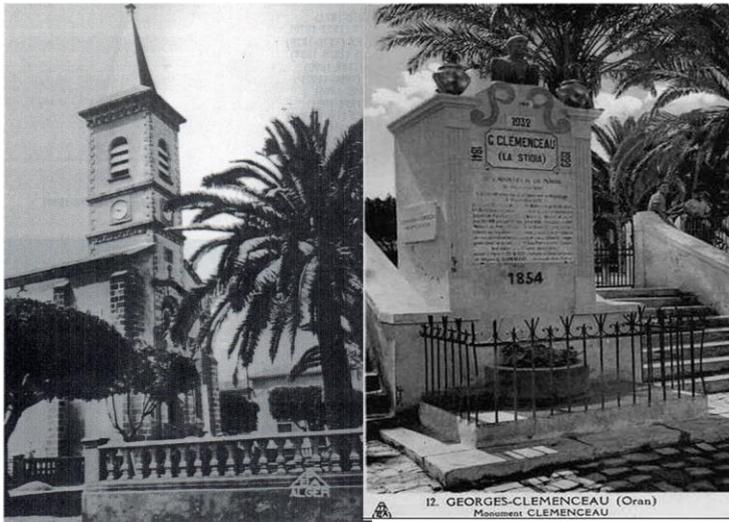
La disparition du monument aux morts et la **démolition** totale de l'ancienne école pour la construction du nouveau siège de l'APC



Un centre culturel qui a pris la place du champ de foire qui était derrière l'ancienne école (1994)

Figure 2.L'opération de construction à neuf

Introduction général



L'église 1934 et Le statut de George Clémenceau 1934

Les changements ne touchent que les ouvertures, les toits et les symboles religieux avec la disparition du statut de George Clémenceau.

Reconversion



Figure 4. L'opération de modifications illicite

La démolition de l'ancienne église reconvertie en une mosquée pour reconstruire une nouvelle mosquée. Changement radical dans l'organisation spatiale, la forme organisatrice sous-jacente et la forme superficielle



Démolition

Figure 5. L'opération de construction à neuf

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Introduction général

Les seuls bâtiments publics qui se trouvent dans le noyau du village de Stidia et qui représentent l'existence de la colonisation française et son aspect architectural sont le siège d'inspection des impôts (l'ancien siège de l'APC) et la salle des fêtes.



Figure 6. Etat actuel de la salle des fêtes



Figure 7. Etat actuel de l'ancienne mairie

La question qui se pose : comment conserver ces vestiges ?

Pour mieux cerner le problème nous choisissons comme cas d'étude La salle des fêtes et l'ancienne mairie. Nous tentons dans notre projet de fin d'étude de développer une réflexion scientifique autour du concept «conservation du patrimoine» et d'étudier :

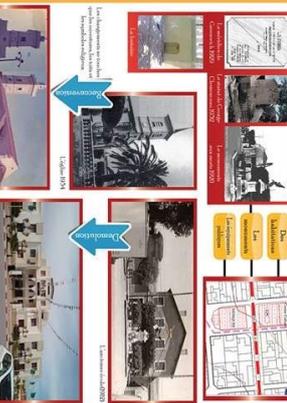
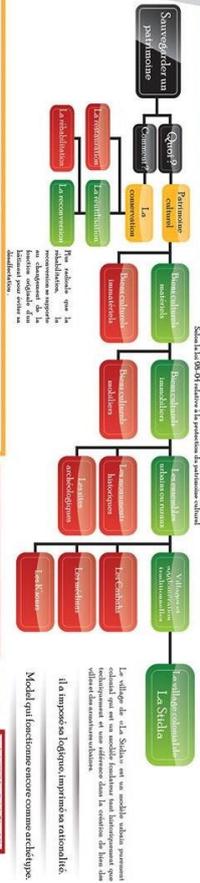
- Le rôle patrimonial du site et des édifices à l'échelle du village.
- Les causes des dégradations physiques des édifices, les pathologies constructives et les modes et techniques pour y remédier.
- La contextualisation fonctionnelle spatio-temporelle de l'édifice.
- Les approches de mise en valeur de l'édifice.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Introduction général

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de Stidia

INTRODUCTION GÉNÉRALE



Devrait-on en question
Comment conserver ces deux bâtiments et avec quelle fonction peut on les remettre en valeur ?

CHOIX DU FONCTION

A-Choix

William de Mérope
« Mon village est un village qui a une histoire et une mémoire et que nous devons préserver. »

Victor Hugo
« La Stidia est un village qui a une histoire et une mémoire et que nous devons préserver. »

B-1. association des arts dramatique Mithépha KATIB

Mitsé
« La Stidia est un village qui a une histoire et une mémoire et que nous devons préserver. »

INP 2013
« La Stidia est un village qui a une histoire et une mémoire et que nous devons préserver. »

INP 2013
« La Stidia est un village qui a une histoire et une mémoire et que nous devons préserver. »

MEDONIA Wawal MOKROANE
« La Stidia est un village qui a une histoire et une mémoire et que nous devons préserver. »



L'aspect culturel des édifices :

La salle des fêtes servait de lieu de rassemblement et de lieu de culture. Elle était utilisée pour les fêtes et les événements culturels. Elle était utilisée pour les fêtes et les événements culturels. Elle était utilisée pour les fêtes et les événements culturels.

Donc les deux immeubles ont fonctionné en tant que culture, artistique et plus particulièrement culturel. Une école de théâtre est conçue pour assurer la continuité de l'aspect culturel et artistique au moyen du village dans la salle des fêtes et l'ancien manoir.

1. Législation du patrimoine culturel en Algérie :

Cette phase retracera brièvement, sous forme de points clés, l'évolution de la politique patrimoniale en Algérie.

Selon, Monsieur KHELIFA, Directeur du Patrimoine Culturel au sein du Ministère de la culture et de l'information, la politique patrimoniale en Algérie peut être scindée en quatre étapes :

- La période coloniale
- La période post indépendance
- L'apparition d'un Ministère consacré à la culture
- La période actuelle

Cette distinction dans le temps est nécessaire pour comprendre les étapes clé de l'évolution de la politique patrimoniale.

Toutefois, un ensemble de textes législatifs relatifs à d'autres domaines que le patrimoine culturel mais ayant un rapport direct ou indirect (dans le sens où les diverses composantes culturelles n'étaient pas prises en compte dans l'entendement de la notion de patrimoine ou ne figuraient pas dans le cadre fixé par l'ordonnance 67-281 fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels ou la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel) sont venus jalonner l'histoire de la politique patrimoniale en Algérie.

1.1. La période coloniale (1830-1962)

Il est utile de rappeler que l'Algérie a accédé à l'indépendance en 1962 après 132 années d'occupation. L'arsenal légal (lois, décrets, arrêtés et circulaires) établi par la France, à cette époque, servira de source d'inspiration aux textes législatifs de l'Algérie indépendante.

D'une façon générale, le « Gouvernement Général de l'Algérie », autorité politique suprême en Algérie sous l'occupation, administrait le patrimoine culturel à travers la Direction de l'Intérieur et des Beaux arts.

1.2. La période post indépendance

A la période post indépendance, les questions relatives au patrimoine culturel ont été attribuées au Ministère de l'éducation nationale. Il s'agissait à l'époque pour le pouvoir d'asseoir une autorité sur le patrimoine algérien.

L'Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, qui d'une façon générale a découlé des textes

législatifs « légués » par l'occupant est le premier texte législatifs ayant donné un cadre légal général à la question du patrimoine culturel tel que la notion de patrimoine (restrictive) était entendue à l'époque.

Ce texte fixe notamment la réglementation concernant, les fouilles, les sites et monuments historiques mobiliers et immobiliers ainsi que ceux naturels. Il fixe des critères, des degrés et une procédure de classements ainsi que les organismes habilités en ce sens. Cette ordonnance définit les sanctions des différentes formes d'aliénation du patrimoine et établit très succinctement une idée des rapports de propriété privé et publique.

Elle a été la référence en matière de gestion du patrimoine culturel en Algérie jusqu'à 1998, année de promulgation de la loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.

1.3. Apparition du Ministère consacré à la culture

Dans les années 70, la culture dans son sens global, a vu l'apparition d'un Ministère totalement dédié.

Sa prise en charge s'effectue depuis dans un organisme central de gestion qu'est le Ministère de la culture et de l'information et ce dans un cadre désormais distinct à travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques.

Cette direction qui changera d'appellation et d'organisation plus tard regroupait les trois sous-directions ;

- Des musées,
- De l'archéologie,
- Des sites et monuments historiques.

Le manque de personnel qualifié et une gestion extrêmement centralisée ont fini par pousser les autorités à créer des extensions locales à la direction centrale à travers le territoire national, se résumant aux parcs, aux offices, aux musées nationaux et autres ateliers d'études.

Ces organismes toujours sous tutelle de l'administration centrale, dotés de pouvoir autonomes et de prérogatives propres, soit à une région ou à un aspect défini du patrimoine culturel ont pour missions :

- Pour les Parcs ;

Aménager et protéger les Parcs et mettre en valeur leurs richesses,

Inventorier et étudier systématiquement les richesses culturelles et naturelles.

- Pour les Musées dits « nationaux »;

L'acquisition d'objets à caractère historique, culturel ou artistique, leur récupération, leur restauration, leur conservation et leur présentation au public.

- Pour les ateliers d'études ;

Réaliser toute étude spécifique et constituer les archives scientifiques indispensables à la connaissance du site historique, notamment dans les domaines de la recherche en matière de conservation, de préservation, de mise en valeur et de protection du patrimoine ancien, des formes d'habitat adapté et des matériaux et techniques,

Consolider, restaurer et mettre en valeur les immeubles bâtis, favoriser la maîtrise des techniques et des formes architecturales traditionnelles

Proposer aux autorités concernées toutes mesures pour favoriser la création ou le maintien d'activités artisanales et faire respecter les normes architecturales ou urbanistiques nécessaires au respect du patrimoine culturel.

A titre d'information, les inventaires tenus par ces différents organismes sont tenus de façon distincte. Il n'existe pas d'inventaire global pour le moment.

Ceci dit, ils sont informatisés dans la plupart des grands sites.

1.4. La période actuelle :

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

L'élément clé, à notre sens, de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de :

- a. Biens culturels immobiliers et
- b. Biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précise, par rapport à l'ordonnance 67-281.
- c. Et, innovation majeure, Biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment création des "secteurs sauvegardés" en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.

Aussi, et d'une façon très brève, la loi a formulé de nouveaux entendements concernant le droit public et privé, fixé un nouveau cadre aux recherches archéologiques dans des limites plus vaste que celles définies pour les fouilles dans l'ordonnance 67-281, mis sur pied une procédure de financement des opérations d'intervention et de mise en valeur des biens culturels, mis-à-jour les sanctions et les peines pour les infractions.

D'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une étape d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires.

Cet affinement se traduit aussi, sur le plan exécutif, par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organes spécialisés et autonomes.

2. La conservation architecturale :

2.1. Le cycle d'utilisation d'un bâtiment

Noppen (2005) affirmait que « recycler, selon la définition courante, c'est soumettre quelque chose à un recyclage et, plus précisément, à un nouveau passage : sous cet angle, l'architecture est conçue comme un cycle de traitements, appliqués à intervalles plus ou moins réguliers, en vue de permettre l'utilisation (...) des espaces construits et des bâtiments (...).»¹ Par cette définition, il suggère que le bâtiment possède un cycle d'utilisation et que des interventions seront nécessaires en cours de route pour lui permettre de résister aux épreuves du temps. C'est à la fin de la première phase du cycle d'utilisation d'un bâtiment que s'offrent deux alternatives, soit sa démolition ou sa conservation.

2.1.1. La conservation

La conservation est, selon Simon (1997), la décision de poursuivre la vie d'un bâtiment à la fin d'une première utilisation, « considérant que l'architecture ne [peut] être ni un bien de consommation que l'on jette quand il est usagé ou démodé, ni une œuvre d'art éternelle »². C'est dans cette même ligne de pensée que Simard (1981) définit aussi la conservation d'un bâtiment comme une alternative à sa démolition, par l'extension de sa vie utile, qui peut être totale (conservation intégrale du bâtiment et maintien de la forme existante) ou partielle (démolition ou remplacement d'éléments).

Les raisons de conserver sont multiples. Latham (2001) cite en exemple : les motifs archéologiques (qui concernent les ruines ou les bâtiments porteurs d'une évidence historique et d'une valeur intrinsèque pour notre génération et celles futures); les critères d'appréciation esthétique (caractère régional particulier, valeur culturelle associée à une population locale); les motifs économiques (argument environnemental par une meilleure utilisation de ce qui existe) ou encore les besoins psychologiques (indice de stabilité pour la population).

Noppen (2005) p.5.
Simon (1997), p.12.

À toutes ces raisons, Simon (1997) ajoute l'intérêt de conserver un bâtiment pour son apport à la cohésion du quartier, du village ou de la ville.

D'après la charte de Vénice : La conservation implique :

- La permanence d'entretien.
- L'affectation des édifices à une fonction utile à la société.
- La sauvegarde des éléments de sculptures, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante de l'édifice.
- Le fort lien entre l'édifice, l'histoire, et le lieu.
- Le respect des rapports de volume et de couleur.

2.1.2. La réutilisation

Simon (1997) présente de la conservation comme une pratique d'accommodation de l'existant qui suppose l'arrivée d'une nouvelle utilisation (d'où le terme réutilisation). La réutilisation des bâtiments peut être vue comme le reflet ou le résultat d'une évolution de la société à l'époque où elle survient. Selon Simon (1997), elle est attribuable à des usages désuets ou en progrès, la nouvelle utilisation requérant une restructuration de l'espace.

Tel que mentionné précédemment, les intentions sous-jacentes à la conservation d'un bâtiment, comme alternative à sa démolition, peuvent être de plusieurs ordres (historique, esthétique, économique ou psychologique), impliquant que les opportunités de réutilisation proviennent tantôt de la population, des organismes gouvernementaux ou des attributs du bâtiment lui-même.

La population est souvent initiatrice de la réutilisation d'un bâtiment, notamment lorsqu'un nouvel usage est suggéré par l'utilisateur cherchant un bâtiment pour un usager particulier, propriété et potentiel disponible sur le marché³. Joffroy (1999) souligne que les initiateurs varient selon la volonté de préservation du bâtiment originel de la localisation (habitant), de la mémoire (historien), de la qualité d'élaboration (architecte) ou de l'image du quartier (associations).

³Latham (2001)

Le bâtiment lui-même peut aussi être à l'origine de l'usage qu'il suggère (Latham, 2001; Kalman, 1981), par ses dimensions (souvent plus grandes que les bâtiments que l'on construit aujourd'hui), par sa situation ou par son cadre historique (Kalman, 1981).

Enfin, des initiatives politiques sont souvent engagées dans la réutilisation des bâtiments. Latham (2001) donne en exemple les bâtiments institutionnels disponibles sur le marché ou les changements dans les politiques d'aménagement qui permettent des activités commerciales dans de nouveaux secteurs ou des usages mixtes dans des secteurs existants.

La réutilisation étant relative à une nouvelle façon d'utiliser un bâtiment existant, l'arrivée d'une nouvelle fonction peut-être de deux ordres, selon son degré de changement avec l'utilisation originale, soit la réhabilitation et la conversion.

2.1.2.1 La réhabilitation

La réhabilitation, selon Joffroy (1999), consiste à l'amélioration d'un bâtiment sans changement de sa fonction principale. Une telle amélioration du bâtiment passe par la remise en état d'habitation et renvoie à une pratique ancestrale d'amélioration et de renouvellement de la forme bâtie, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace (Joffroy, 1999). On inclut dans cette pratique le fait de conformer un bâtiment à des usages qui se sont modifiés ou à des occupants qui ont changé. (Joffroy, 1999) Un peu de la même manière, Simard (1981) affirme que réhabiliter, c'est aussi « remettre en valeur, redonner au bâtiment sa capacité d'assumer de nouveau un rôle, rendre la structure efficace pour un usage contemporain par une série d'interventions »⁴.

La réhabilitation, selon Joffroy (1999), est une pratique réactionnaire apparue à la fin des années 1960 suite aux destructions massives des centres urbains détruits en totalité ou en partie par les guerres. Elle serait de plus attribuable au procès fait à l'espace légué par le Mouvement Moderne (Simon, 1997; Joffroy, 1999) qui se serait efforcé de vider l'espace présentant des témoignages de rapports sociaux et de spécificités locales, afin de les remplacer par les concepts spatiaux de l'esprit nouveau (Simon, 1997).

La réhabilitation s'appuie ainsi sur l'apparition de nouvelles valeurs culturelles, telles la référence à l'histoire, la montée en puissance des exigences qui concernent l'environnement bâti et la valorisation des quartiers urbains constitués, qui s'ajoutent aux processus évolutifs

⁴Simard (1981), p.612.

de la société tels l'urbanisation rapide du territoire, la survie des bâtiments anciens, le changement accéléré des modes de vie, l'évolution démographique et la satisfaction des besoins quantitatifs (Joffroy, 1999).

2.1.2.2 La conversion

Plus radicale que la réhabilitation, la conversion (aussi appelée reconversion), se rapporte au changement de la fonction originale d'un bâtiment pour éviter sa désaffectation (Joffroy, 1999). Sur ce point, Noppen (2005) ajoute que la conversion est concernée par la compatibilité fonctionnelle, mais aussi symbolique parce qu'elle relève du sens que l'on accorde à ce changement. Pour ce dernier, « c'est le procédé de conversion qui en est directement en cause lorsqu'un bâtiment perd toute sa signification, au point d'être démolie. »⁵

De façon plus particulière, la conversion témoigne de changements économiques, politiques, religieux, culturels et technologiques (Section française de l'Icomos, 1986; Gause, 1996). Cités en exemple par la Section française de l'Icomos (1986), les reconversions de filatures en appartement (changements économiques), de châteaux en musées (changements politiques), de théâtres en cinémas (changements culturels) ou la libération d'entrepôts due au transport par conteneurs (changements technologiques) sont tous des témoins de l'évolution de la société.

2.2.1 La restauration

L'intervention de recyclage la plus conservatrice est la restauration. Elle consiste en une sauvegarde à l'identique de l'ensemble ou d'une partie du bâtiment en vertu de sa valeur patrimoniale, toute modification de l'état originale n'étant pas envisageable (Joffroy, 1999). La définition du terme fournie par Simard (1981) est similaire à celle de Joffroy (1999) mais ajoute que la restauration « peut se limiter à la restauration d'éléments en place et l'intégration critique d'éléments nouveaux, souvent nécessaires à la consolidation de l'édifice ou à l'installation d'une nouvelle fonction »⁶.

⁵ Noppen (2005), p.5.

⁶ Simard (1981), p.612.

2.2.2 La transformation

L'intervention de recyclage la plus courante, selon Joffroy (1999) est la transformation. Elle consiste à affirmer le caractère contemporain des éléments nouveaux afin d'assurer un contraste avec à l'édifice ancien. Facilement reconnaissable pour ne pas restituer l'ancien dans son état d'origine, la transformation tisse néanmoins des liens avec son support ancien, (Joffroy, 1999). Enfin, pour Latham (2001), ce sont les interventions de transformation de qui permettent d'effectuer des altérations et des additions au bâtiment existant.

3. L'approche d'intervention

« De la rencontre entre enveloppe ancienne et des besoins et moyens nouveaux, va naître un objet singulier, qui n'est pas simple juxtaposition, mais synthèse, à la fois constructive et architecturale » (Robert, 1989)

Lors d'un projet de recyclage, le respect du passé est d'une certaine façon, en opposition avec la création que suppose l'intervention contemporaine (Section française de l'Icomos, 1986). Les attitudes des architectes varient selon leur compréhension du caractère du bâtiment existant et le niveau de respect qu'ils leur accorderont.

Latham (2001) distingue deux approches d'intervention, soit de rendre le nouvel événement indiscernable, excepté par une inspection minutieuse, ou encore effectuer un geste architectural clairement identifiable. La première approche traite le bâtiment comme un objet inanimé, tel un artéfact précieux conservé à l'intérieur d'un musée, qui en permet l'interprétation mais du coup en restreint l'usage. La seconde approche utilise des techniques modernes et des matériaux ingénieux pour célébrer la nouvelle addition.

Le niveau de contraste utilisé pour distinguer l'intervention architecturale est le principal indicateur de la relation dialectique développée par l'architecte entre le construit et les éléments nouveaux fonctionnels (Robert, 1989). La Section française de l'Icomos (1986) a tenté de classer les attitudes des architectes, selon le degré de respect du bâtiment original. Le tableau 5 illustre cette classification.

Tableau 1. Attitude des architectes selon leur niveau de respect de l'existant selon la Section française de l'Icomos (1986)⁷

Attitudes	Niveau de respect du bâtiment existant
Opposition des styles	Affirmation du neuf par rapport à l'ancien. On ne peut avoir de doute dans l'interprétation du monument.
Recherche de complémentarité	Partir de l'existant pour créer du neuf, la source de l'imagination est l'espace existant et ses caractéristiques, impliquant ainsi une corrélation, une contextualisation. Solution architecturale qui assure à la fois un complément et un contraste.
Célébration du lieu	Consiste à identifier le (<i>Genius loci</i>) d'un lieu et à adapter les nouvelles fonctions aux structures existantes, dans un esprit qui respecte et valorise.
Reconstitution historique	Le respect intégral de l'esthétique ancienne d'un édifice, le choix des couleurs et des matériaux, des équipements sont assujettis.

Selon cette vision, le projet résultera de l'empathie de l'architecte pour le bâtiment support, de la reconnaissance de ce que le bâtiment suggère et de la compréhension de la demande sociale qui le porte (Simon, 1997). Le recyclage permet d'aboutir à une conception d'ensemble par le travail coordonné sur le détail architectural (Robert, 1989).

⁷Mise en forme du tableau à partir des données de l'auteur (Laferrière, 2007).

4. Conclusion

Pour mener à bien la mission de la conservation, le recyclage architectural est une intervention nécessaire à la réutilisation d'un bâtiment existant dans un contexte de changement. Il ne concerne pas que le traitement de la matière elle-même, sans égard aux modifications de son usage. Elle s'applique ainsi aux projets de réhabilitation comme ceux de conversion. Il demande à l'architecte d'intervenir, suivant une stratégie qui se situe quelque part entre la restauration parfaite et la transformation radicale, afin de lier l'ancien et le nouveau. C'est de cette nécessité de joindre l'intervention contemporaine au bâtiment existant de façon constructive et expressive.

1. La méthode Réhabimed :

RehabiMed propose une méthode d'intervention pour la réhabilitation et la revitalisation des centres historiques, destinée aux autorités locales et à tous les agents impliqués dans les processus de réhabilitation, qui les aide à la promotion, la planification et la gestion des interventions de réhabilitation. La méthode a pour objectif d'ordonner et de systématiser les étapes du processus de réhabilitation pour leur gestion et leur développement optimums, et de définir les critères qui doivent permettre de réfléchir sur les problèmes et les stratégies à mettre en place pour garantir le succès du processus. Il s'agit d'une méthode ambitieuse, dans l'intention de sensibiliser les pouvoirs publics et les techniciens quant à la complexité de ce type de processus, qui est habituellement envisagé de manière trop schématique ne recherchant souvent que des résultats immédiats, entraînant des conséquences Imprévisibles, des hypothèques sociales ou des pertes patrimoniales irrécupérables.

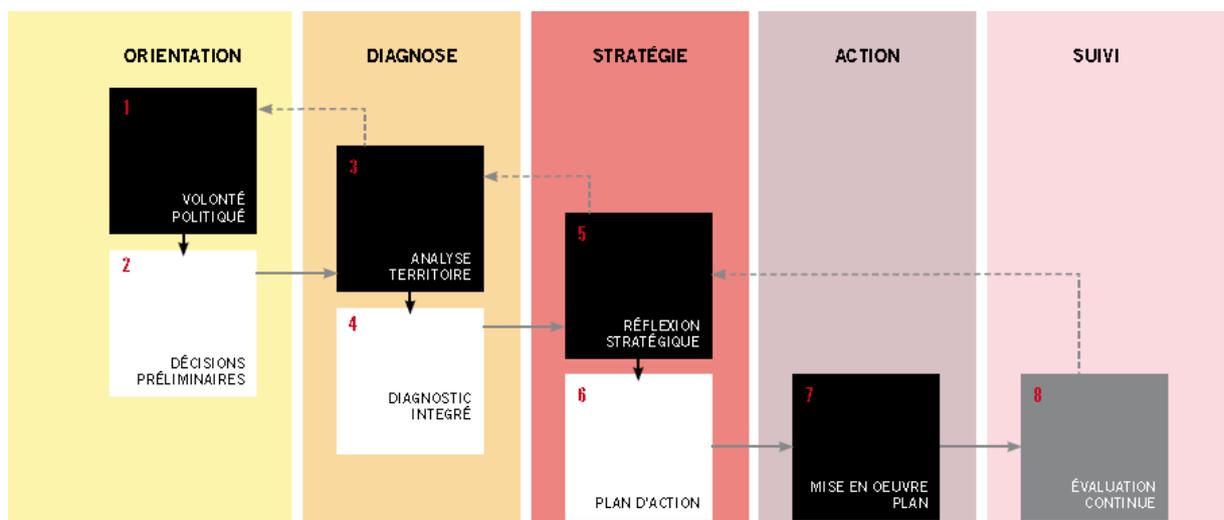


Figure 8. Les étapes de la méthode Réhabimed

Les principes de la méthode :

La méthode propose cinq principes de base du processus de réhabilitation / revitalisation :

- L'intégration, en comprenant la ville historique faisant partie d'un territoire à plus grande échelle dans lequel il doit s'insérer et s'articuler dans la perspective de sa singularité historique et non comme une enclave isolée.

Deuxième partie: diagnostic

Diagnostic constructif

- La globalité, en considérant une vision multisectorielle du processus en termes économiques, sociaux et environnementaux, et non seulement d'un point de vue exclusivement technique ou urbanistique mais en définissant une stratégie intégrale qui permette l'équilibre entre la mise en valeur d'un patrimoine collectif et l'amélioration de la qualité de vie de la population.
- La concertation, en envisageant, un nouveau cadre de gouvernance dans lequel les agents concernés par la réhabilitation (hommes politiques, techniciens, agents sociaux, etc. et évidemment les habitants) s'impliquent dans le processus à la recherche d'un consensus d'action.
- La flexibilité, en assumant le fait que la longue durée du processus de réhabilitation exige l'évaluation continue de l'intervention ainsi que la possibilité de réorientation de la stratégie de réhabilitation, afin de l'adapter aux changements sociaux, économiques, etc.
- L'adaptabilité, en définissant un cadre-guide pour faciliter la gestion de la réhabilitation, en assumant le fait que la concrétisation des stratégies et des propositions d'action sera conditionnée par les spécificités de chaque contexte local.

La réhabilitation des centres historiques doit être envisagée dans le cadre d'un processus de revitalisation et de régénération urbaines dans lequel elle s'intègre, compris comme une intervention aussi bien sur l'environnement physique que sur la population qu'elle accueille, que sur l'ensemble des activités culturelles, sociales et économiques qui définissent l'«ambiance sociale». La réhabilitation doit être un processus de transformation lent et programmé, loin des interventions brusques et rapides, avec des objectifs à moyen et à long terme, qui doit commencer par un geste politique décidé et ne doit pas culminer avec l'exécution de projets spécifiques, mais qui exige une action et une évaluation continues en accord avec l'évolution de la zone et de ses habitants.

2. Les pathologies :

Salissure verte de couleur noire d'origine biologique de la famille des lichens leur apparition est favorisée par l'humidité.

Salissure verte d'origine biologique appelé moisissure leur apparition est favorisée par l'humidité.

Fissures : dans notre cas on a deux :

- Fissure (0.2-2mm), concernant le mortier.
- Lézarde ≥ 2 mm et concernant la totalité de l'épaisseur du mur

Efflorescences: dépôts blanchâtres causés par la migration d'eau chargée de sels solubles. Lorsque l'eau s'évapore, ces sels se déposent sur le parement extérieur de la maçonnerie créant des efflorescences.

Dégradation des joints : de la simple altération jusqu'à la disparition

Faïençage : réseau de fissures en mailles ne concerne que la couche superficielle de l'enduit due au séchage superficiel trop rapide.

3. Les remèdes :

Electro lessivage : appliquer sur des matériaux soumis à l'action des sels, consiste à extraire les sels nuisibles contenus dans les voutes, et donc permet le nettoyage des **efflorescences**. On utilisant la différence de potentiel électrique entre deux électrodes disposées contre le support à nettoyer.

- disposer deux électrodes entre les quelles on tend un linge humidifié contre la paroi à nettoyer. Les électrodes peuvent être maintenues à l'aide d'un échafaudage.
- faire circuler un courant continu pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de volts : les sels viennent se fixer sous forme d'unions sur le linge.
- retirer le linge et déplacer le dispositif jusqu'à la surface à traiter suivante.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: diagnostic

Diagnostic constructif

Peeling: consiste à déposer sur le mur un enduit à base de caoutchouc, il s'agit d'un nettoyage purement mécanique des **salissures**, sans aucun risque de réaction chimique, il peut être utilisé sur tout type de bâtiment et sur de nombreux supports (brique, pierre, mur, voute, ainsi que les éléments décoratifs de l'entrée.

- appliquer l'enduit à la brosse ou à l'aide d'un pistolet.
- laisser sécher l'enduit à l'abri des intempéries, jusqu'à ce que se forme un film uniforme dont la couleur est devenue brunâtre.
- après séchage définitif, peler le film manuellement.

Le traitement du lézard:(fissure profonde et large)

- a. colmater la pierre de l'extérieur
- b. injecter le ciment blanc liquide dans la pierre afin de la ressouder
- c. laisser un moment pour évacuer l'air.

La restauration des joints:

On utilise un mortier à base de chaux hydraulique. Les étapes d'application sont les suivantes :

- a. Dégarnir les joints de la maçonnerie sur une profondeur de 3 à 4 cm dans le mur de pierre on utilisant un ciseau et un marteau.
- b. Brosser les joints évidés à la brosse métallique pour éliminer les résidus pulvérulents.
- c. Humidifier les joints avec de l'eau jusqu'à saturation et laisser ressuyer, pour une meilleure prise du mortier.
- d. Garnir les joints avec une truelle longue, pour les joints profonds on applique le mortier en plusieurs couches (la première couche doit être surdosée légèrement afin d'assurer une bonne accroche mécanique sur le support, la couche de finition doit être lisse et faiblement dosée et donc autonettoyante); pour éviter l'apparition de taches laver les briques

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: diagnostic

Diagnostic constructif

soigneusement avant séchage du mortier et nettoyer la pierre de taille à l'aide d'une éponge humidifiée

Electro-osmose phorésie : est un procédé permettant le déplacement du fluide à travers la paroi. L'équipement est constitué d'électrodes et d'un boîtier fournissant un courant électrique à basse tension.



Détérioration à la surface du mur porteur

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: diagnostic

Diagnostic constructif



Decollement d'enduit de ciment

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: diagnostic

Diagnostic constructif



Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

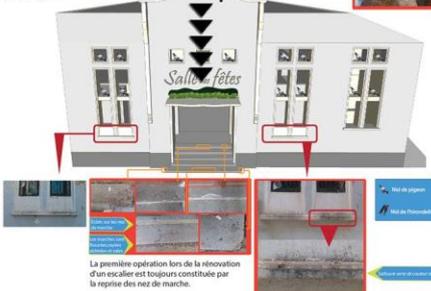
Deuxième partie: diagnostic

Diagnostic constructif

DIAGNOSTIC CONSTRUCTIF
Pathologies > L'apparence



Facade principale



La première opération lors de la rénovation d'un escalier est toujours constituée par la reprise des nez de marche.



Saletés, fissures, décollement d'enduit, écaillage de la peinture



l'état de la façade commence à se dégrader



Saletés, fissures, décollement d'enduit, écaillage de la peinture



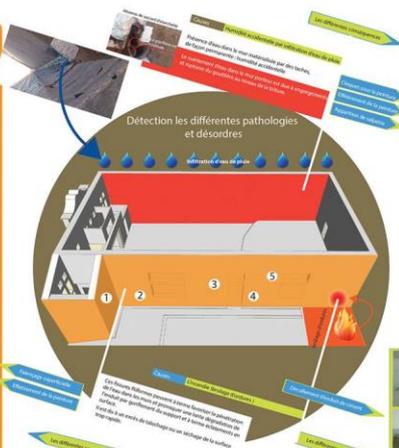
Saletés, fissures, décollement d'enduit, écaillage de la peinture

Peeling

consiste à déposer sur le mur un enduit à base de caoutchouc, à l'aide d'un nettoyage purement mécanique des saletés, sans aucun risque de réaction chimique. Il peut être utilisé sur tout type de bâtiment et sur de nombreux supports (brique, pierre, mur, voûte, ainsi que les éléments décoratifs de ferronnerie).

- appliquer l'enduit à la brosse ou à l'aide d'un pistolet.
- laisser sécher l'enduit à l'abri des intempéries, jusqu'à ce que se forme un film uniforme dont la couleur est devenue brune.
- après séchage définitif, peiler le film manuellement.

Détection des différentes pathologies et désordres



- 1. Salissures et saletés
- 2. Fissures
- 3. Décollement de la peinture
- 4. Fissures
- 5. Décollement de la peinture

La restauration des joints:

On utilise un mortier à base de chaux hydraulique. Les étapes d'application sont les suivantes :

- Dégarnir les joints de la maçonnerie sur une profondeur de 3 à 4 cm dans le mur de pierre en utilisant un ciseau et un marteau.
- Brosser les joints évidés à la brosse métallique pour éliminer les résidus pulvérulents.
- Humidifier les joints avec de l'eau jusqu'à saturation et laisser ressuyer, pour une meilleure prise du mortier.
- Cambrer les joints avec une truelle longue, pour les joints profonds on applique le mortier en plusieurs couches (la première couche doit être soignée légèrement afin d'assurer une bonne accroche mécanique sur le support, la couche de finition doit être lisse et faiblement dosée et donc auto-nettoyante), pour éviter l'apparition de tâches lever les briques soigneusement avant séchage du mortier et nettoyer la pierre de taille à l'aide d'une éponge humidifiée.

Reparer l'aranchette latérale du mur et du toit par la pose de solin.

Le solin est l'élément principal du joint d'aranchement dans les toitures aux aranches de recouvrement sans toit.

Le solin est une bande en plomb ou en zinc qui assure l'étanchéité de la toiture.

Les traitements à envisager pour traiter le mur :

Electro nettoyage :

Le nettoyage électrolytique est une technique qui permet de nettoyer les surfaces en pierre ou en brique. Elle consiste à appliquer un courant électrique à l'aide d'une brosse métallique sur la surface à nettoyer. Cette technique permet d'éliminer les saletés, les résidus de mortier et les autres impuretés qui se sont accumulées sur la surface au fil du temps.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

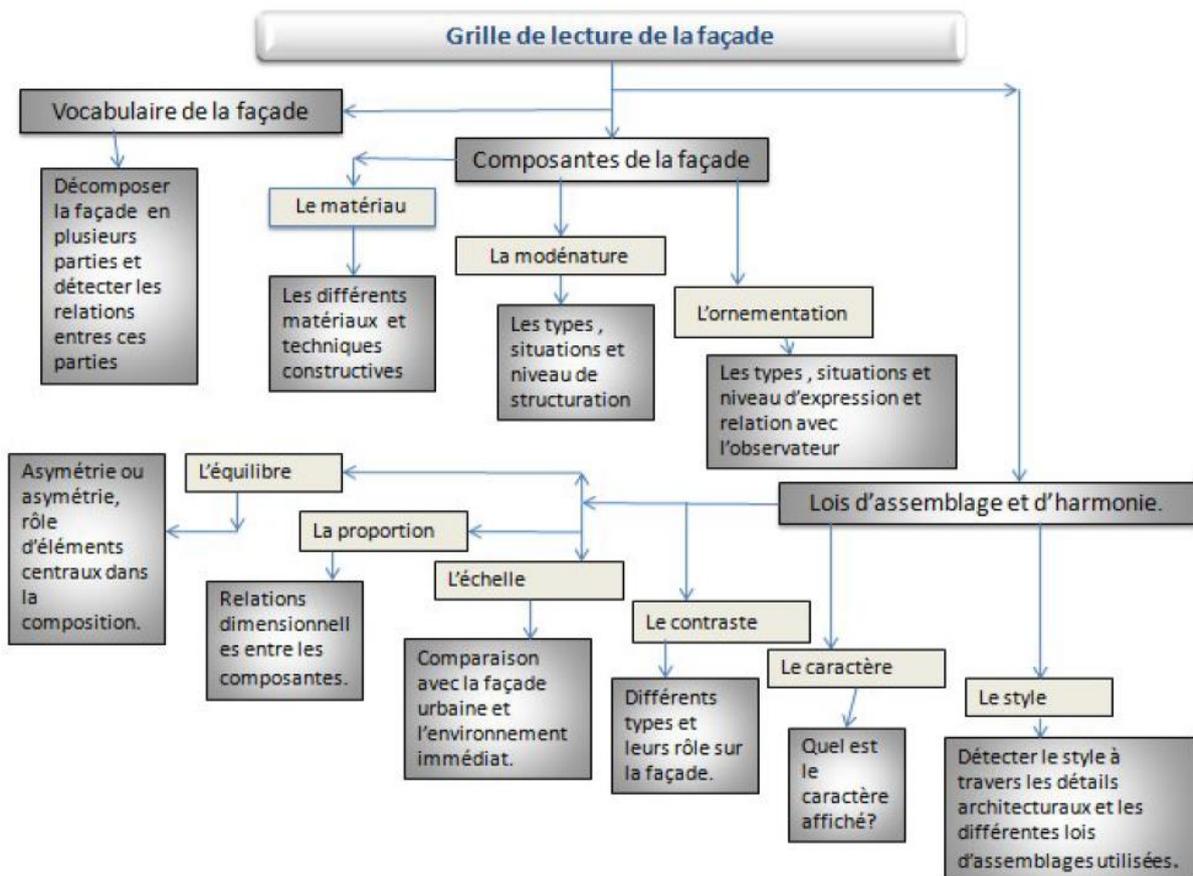
Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural

Analyse de la façade :

La façade est un élément architectural essentiel d'expression et de communication d'un bâtiment.

La façade du bâtiment a été conçue selon les règles ancestrales du colonisateur: *un bâtiment doit être solidement ancré dans le sol (présence d'un soubassement) et ne doit pas se prolonger à l'infini (présence de la corniche).*



Description des immeubles :

Les deux immeubles (l'ancienne mairie et la salle des fêtes) se situent dans le noyau colonial du village de La Stidia.

L'ancienne mairie (L'inspection des impôts, l'ONM, le BHC, le service agriculture de l'APC et le bureau de l'RND) est un immeuble en RDC qui occupe une parcelle d'angle, il contient cinq accès qui le relie avec l'extérieur. L'édifice est délimité par deux voies (RN11 et CW24). Il est édifié en 1952.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural

La salle des fêtes et du cinéma qui abrite aujourd'hui une association artistique théâtrale (AADMK) et elle devient son local, c'est un immeuble à double hauteur délimité par une seule voie (RN 11) donc on parle d'une seule façade avec un accès qui le relie avec l'extérieur. Il est édifié en 1949.



Figure 9. Localisation de la salle des fêtes et l'ancienne mairie par rapport au centre du village de Stidia

Les matériaux :

L'enveloppe est un mur porteur en pierre de calcaire (immeuble standings), la charpente est en bois avec une toiture en tuile, les ornements réalisés avec du plâtre, donc ce sont les matériaux du 19^{ème} siècle.

L'organisation constructive du mur de façade exprime les techniques de construction et les matériaux du mur de façade.

En terme de l'organisation constructive, la méthode de construction de notre bâtiment était la méthode traditionnelle où les murs sont porteurs.

L'organisation formelle exprime la composition et la disposition des éléments constitutifs sur le mur de façade. Les ouvertures, la porte et la fenêtre, sont les principaux éléments de la façade, elles sont donc l'objet principal de l'analyse.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural

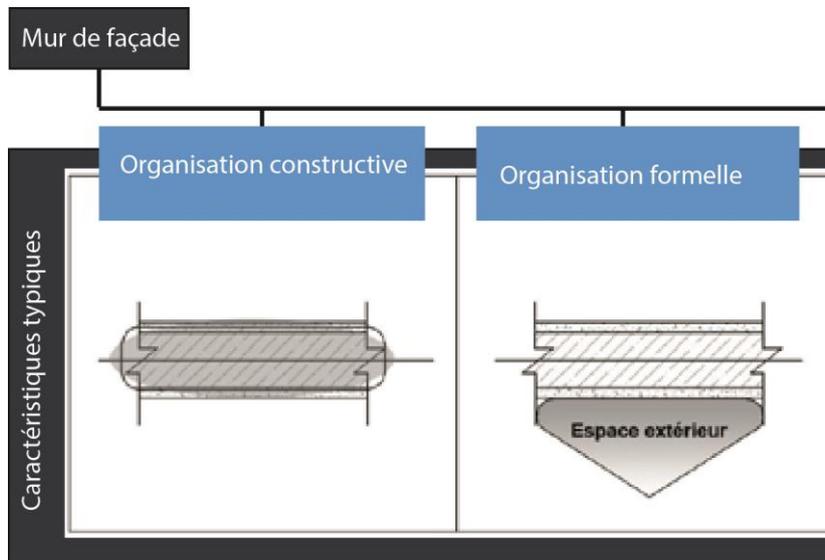


Figure 10. Les organisations du mur de façade

Les ornements :

Ornement naturaliste généralement en plâtre (éléments décoratifs floraux)

Les modénatures :

Le chanfrein pour encadrer la façade et séparer entre le corps et la toiture.

Le quart de rond qui indique la fin de l'étage

Equilibre et symétrie :

Assuré par un axe de symétrie, les fenêtres verticales donnent l'impression d'un espace large à l'intérieur et elles sont identiques suivant un rythme des ouvertures répétitif.

Proportion :

Il y a toujours une harmonie proportionnelle par rapport aux dimensions et à la relation entre l'immeuble et ses ouvertures, et l'utilisation de la théorie du nombre d'or.

L'échelle :

Il existe un rapport harmonieux entre l'immeuble et les bâtisses environnantes, et sa façade représente une continuité de la façade urbaine.

Le contraste :

Entre plein et vide et entre les lignes (rectilignes et curvilignes)

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural

Les formes et les rapports entre les ouvertures de la façade :

La fenêtre:

La forme de fenêtres: On distingue deux formes:

- **La fenêtre verticale** accentuera le mouvement qui vient de l'intérieur et ainsi, renforce le contact avec l'extérieur. Pourquoi? La forme verticale de la fenêtre est comme une personne se tenant et regardant en dehors, et la forme de la fenêtre verticale est liée à la porte, comme une combinaison de quelque chose pour regarder à travers et y traverser.

- **La fenêtre carrée** représente un effet neutre

La porte:

le motif utilisés comme l'enveloppe autour de la porte est le motif concave, la porte est située profondément dans une ouverture. Ce motif représente l'expression de la réception et l'embrassement. En général, le motif donne un contact intime.

Les portes elles-mêmes et ses directions des ouvertures expliquent la relation de mouvement entre l'intérieur et l'extérieur.

La porte tourne vers l'extérieur  elle apporte l'espace intérieur vers nous;

Le caractère :

L'immeuble affiche au caractère relatif, il se distingue des autres édifices de son environnements, mais avec quelques ressemblances des immeubles du même style.

Style :

Son architecture fait aussi appel au style art déco avec la présence d'un fronton et la symétrie des baies.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural

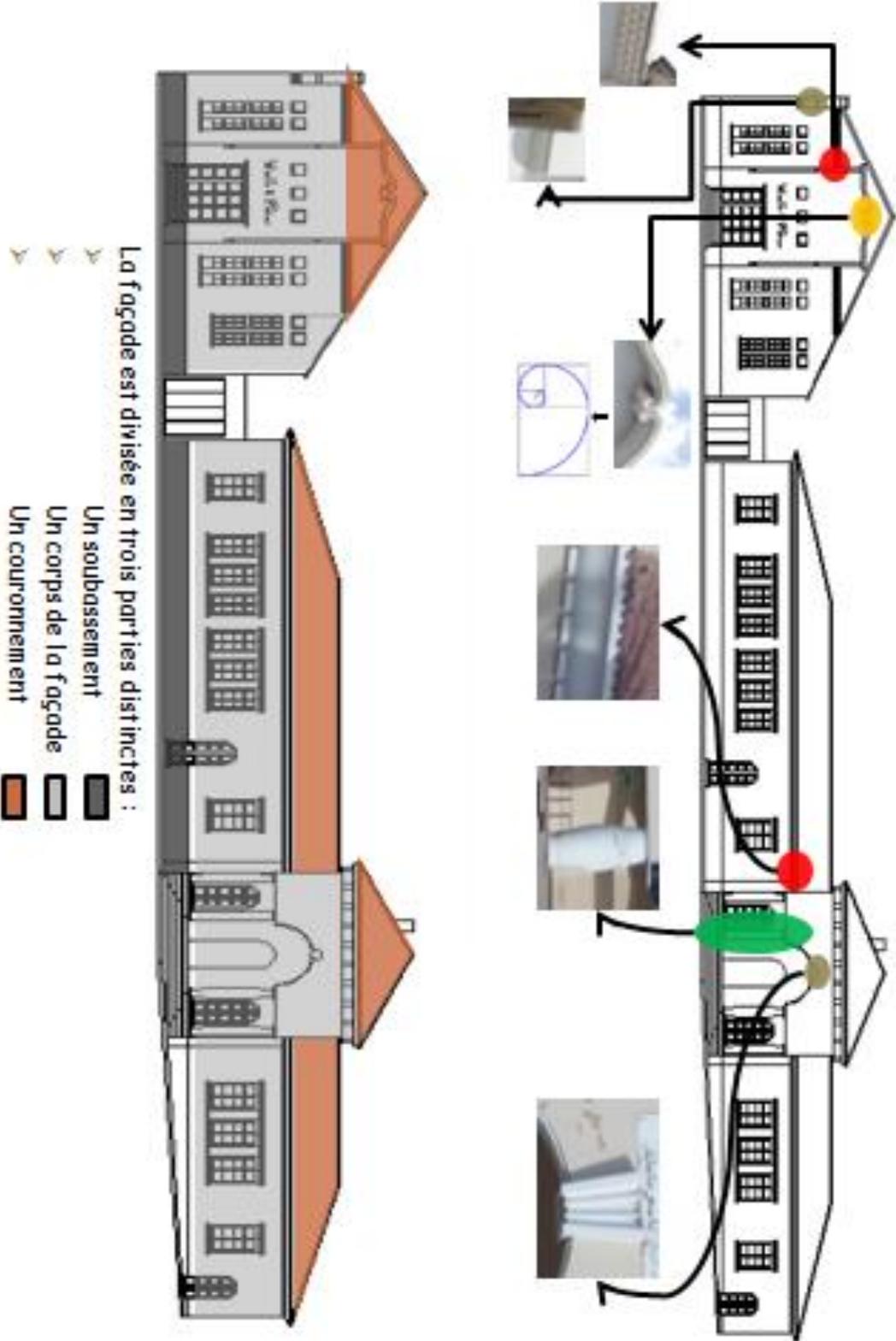


Figure 11. L'analyse des façades

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural

Analyse des plans :

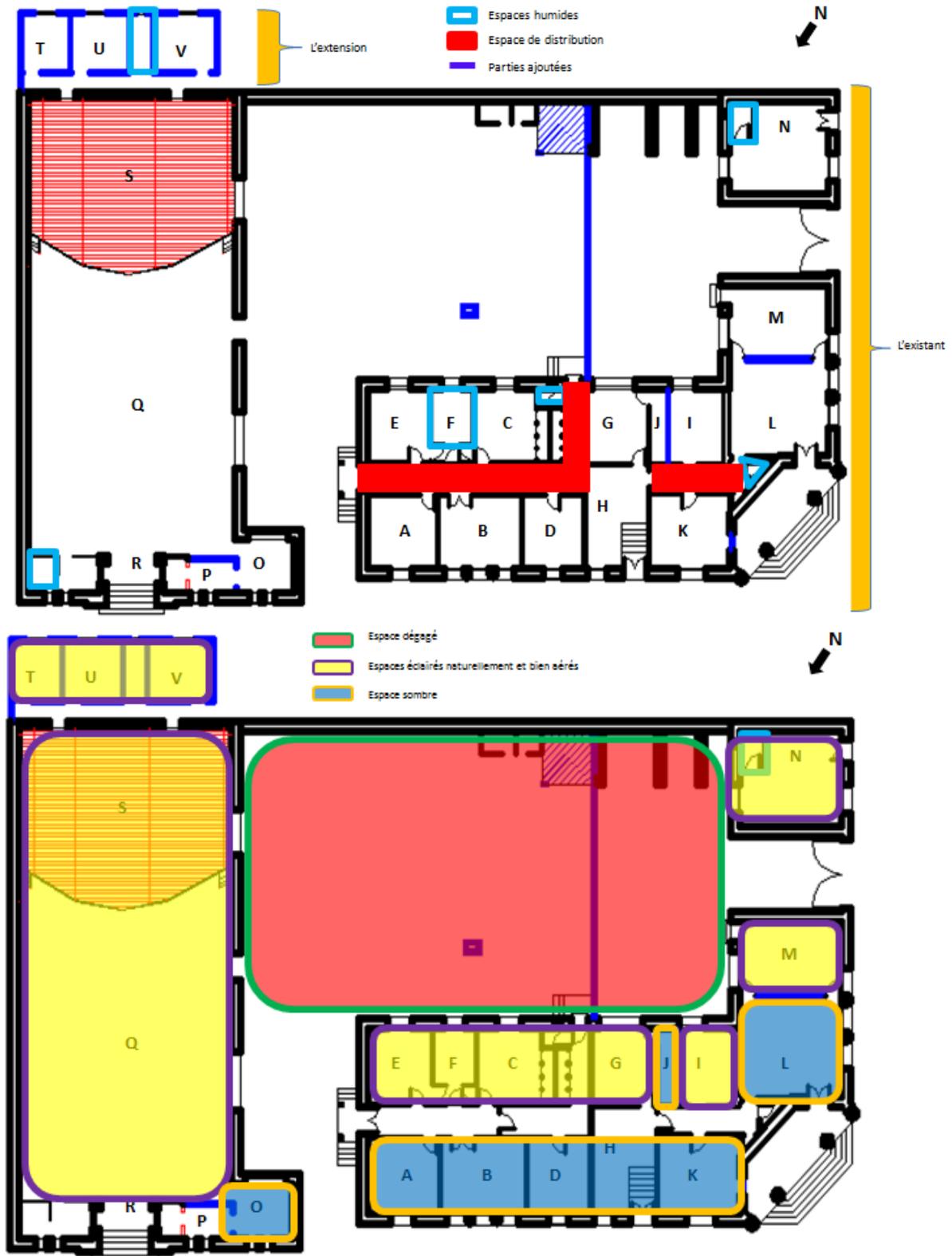
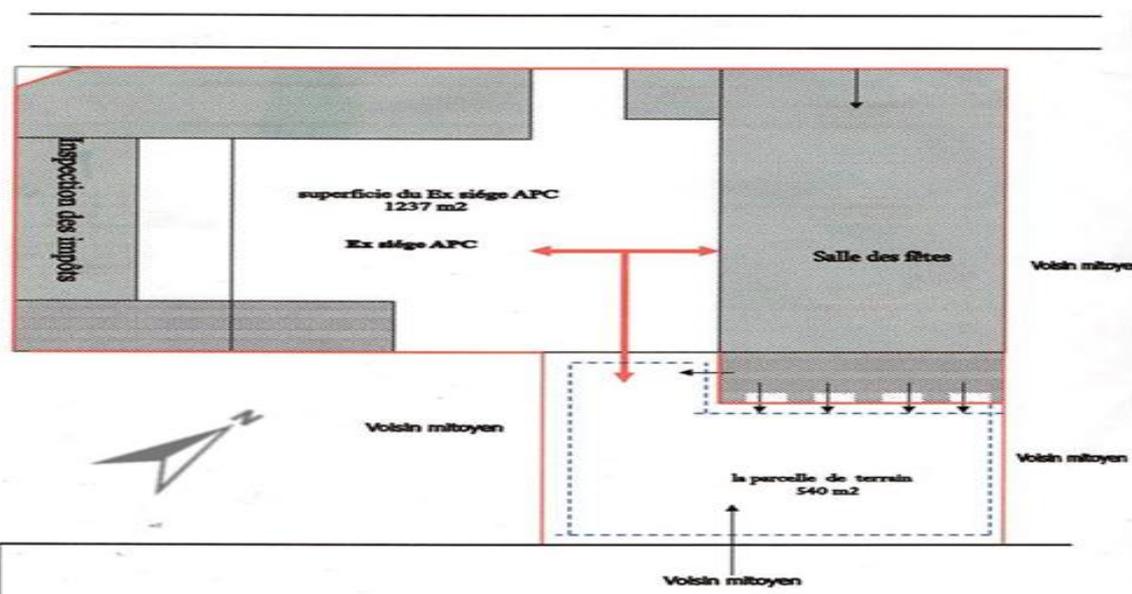


Figure 12. L'analyse des plans

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural



Les espaces ne répondent pas aux exigences à cause de la diversité des fonctions créée par une reconversion non étudiée ce qui diminue la relation fonctionnelle entre les espaces et provoque la dégradation.

Espaces	Surfaces	Ancienne fonction		Fonction actuelle		
A	15.6	Habitat de fonction (Maison du maire)	Cuisine	Inspection Des impôts	Abandonné	
B	18.72		Salle à manger		Bureaux de l'Organisation Nationale des Moujahidines (ONM)	
C	14.04		Chambre		Service agriculture de l'APC	
D	14.04		Chambre			
E	14.04		Chambre		Service d'hygiène de l'APC (BHC)	
F	9.36		Douche			
G	12.08	Mairie	Bureau du secrétaire	Bureau de la partie politique (RND)	Archives	
H	14.68		Archives		Fiscalité des entreprises et des professions libérales	
I	16.34		Bureau du maire		Stock des dossiers	
J	4.00		Salle de délibération		Bureau du directeur	
K	18.4		Consultation		La réception	
L	29.00		Gestion et guichet		Fiscalité immobilière	
M	21.75		L'espace publique		Local de L'Association des Arts Dramatiques Mustapha KATEB (AADMK)	Bureau de la partie politique (RND)
N	28.42		La régie			Bureau de l'association
O	9.29	La scène	Stock technique			
P	8.36	N'existait pas	Espace publique			
Q	8.36		La régie			
R	10.1		La scène			
S	10.98		Costumière			
T	10.98		Loge des artistes (hommes)			
U	10.98		Loge des artistes (femmes)			

Figure 13. Tableau récapitulatif de l'analyse fonctionnelle

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Deuxième partie: Diagnostic

Diagnostic architectural

Analyse de la façade principale

01 **02**

01 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**.

02 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

03 **04**

03 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

04 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

05 **06**

05 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

06 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

07 **08**

07 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

08 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

09

09 - L'édifice est un bâtiment patrimonial de plus de 100 ans, construit en 1900, par l'architecte **Auguste Herminet**. Il est inscrit au **Patrimoine Historique** de la commune de La Stidia.

Analyse fonctionnelle

3 - Vue intérieure du bâtiment

Le relevée architectural

Plan RDC

Élévation ouest

Élévation sud-ouest

Coupe AA

Coupe BB

Tableau récapitulatif des données fonctionnelles

Local	Surface (m²)	Volume (m³)	Usage	État
01	120	1200	Salle de réunion	Bon
02	150	1500	Salle de réunion	Bon
03	180	1800	Salle de réunion	Bon
04	200	2000	Salle de réunion	Bon
05	220	2200	Salle de réunion	Bon
06	240	2400	Salle de réunion	Bon
07	260	2600	Salle de réunion	Bon
08	280	2800	Salle de réunion	Bon
09	300	3000	Salle de réunion	Bon

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Motivation choix de fonction :

Quelques définitions :

Accord : est un ensemble de notes considéré comme formant un tout du point de vue de l'harmonie. Le plus souvent, ces notes sont simultanées, superposées en un même moment.

Choreia : Dans le théâtre grec, intervention du chœur, faite de danse, de musique et de poésie. Cette dernière est la seule partie conservée de façon intégrale, mais les deux autres sont évoquées dans certaines indications scéniques ou partiellement connues grâce à des illustrations, pour l'une, et à des sonorités linguistiques, pour l'autre. *Bourassa 1968, p. 48-52.*

Chorégraphie : Terme, issu du théâtre grec où il désignait l'art de diriger les chœurs, utilisé depuis le début du XVIIIe s. pour désigner l'art de composer des danses et d'en régler les figures et les pas. Aujourd'hui employé pour désigner la mise en scène du théâtre gestuel.

Chœur : Groupe - ou groupes alternés - chargés d'intervenir collectivement, par le chant, la danse et le récitatif, dans le cadre d'un rituel ou d'un spectacle. Dans le théâtre grec, l'intervention des choreutes, dirigée par un coryphée, est dite choreia. Du chœur grec, et plus tard du chœur médiéval, se sont détachés les interprètes des rôles individualisés qui caractérisent le théâtre occidental. *Bourassa 1968, p. 57-61.*

Couturière : Répétition où se font les retouches aux costumes. Par métonymie: dernière répétition avant la générale. *Robert 1991.*

Décor : Arrangement de la scène en vue de donner aux spectateurs un référent spatial. On a aujourd'hui tendance à restreindre ce mot pour désigner un aménagement constitué de panneaux peints et de quelques objets, et à recourir à scénographie pour désigner le décor construit. *Pavis, p. 107-109; Ubersfeld 1996, p. 23.*

Octave : Intervalle consonant entre deux notes séparées par 8 degrés dans l'échelle diatonique.

Régie : Organisation matérielle du spectacle selon un cahier de charge, ce à quoi on réduisait autrefois la mise en scène (mise en place). Emplacement où se trouvent les consoles d'éclairage et de son.

Scène : Terme désignant l'espace de jeu et ses dégagements, par rapport à la salle où se tient le public. Partie, division d'un acte où il n'est prévu aucun changement de personnages.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Spectacle : Ce qui s'offre au regard (performance aussi bien que représentation). Un des six éléments de la tragédie, selon Aristote, avec les caractères, le chant, l'élocution, la fable et la pensée. *Pavis 1987, p. 142.*

Théâtre et société :

« *Donnez moi un théâtre, je te donne un peuple extraordinaire* » William Shakespeare.

Le théâtre, un divertissement mais aussi un moyen d'éducation morale, est un indéniable outil de développement de l'individu. Il aide à lever certaines inhibitions, il optimise la créativité, il permet d'oublier le stress de la vie quotidienne, il apprend à vivre ensemble puisqu'il est toujours une aventure collective. Il aide aussi la personne qui le pratique à s'installer dans une connaissance de soi féconde et évolutive.

Suivre des ateliers théâtre en amateur est une expérience ludique, enrichissante et créative pleine de rencontres inattendues. Les participants apprennent à mieux se connaître, à découvrir des zones de soi qu'ils ne soupçonnaient pas, à développer leur créativité et surtout c'est une invitation au dépassement de soi. Le théâtre est une qui implique le corps, la voix, la créativité, la capacité d'improviser et de s'adapter, le rythme, la création, l'histoire, l'ouverture aux autres, etc.

Le travail en groupe est une confrontation intéressante. Elle nous permet de voir d'autres façons de faire, d'être en contact avec d'autres sensibilités, d'autres univers créatifs et de s'ouvrir aux propositions des autres, d'explorer des pistes qu'on n'aurait pas forcément suivies.

Mais malheureusement, une grande partie du public large ne comprennent pas le vrai sens et le vrai but du théâtre, ils le voient en tant qu'une blague et un passe du temps, le temps où d'autres sociétés se développent et s'en va plus loin juste parce qu'elles ont donné beaucoup plus d'importance au théâtre et aux artistes, alors que nous soyons hors la vie culturelle et éducative.

Le théâtre, tout en étant un déroulement d'action et d'images plus ou moins merveilleux, propres à amuser ou à terrifier, a pris un caractère pédagogique, philosophique et social. Aristophane a fait dire à Eschyle, dans la comédie des Grenouilles : « *Le poète est à l'âge viril ce que l'instituteur est à l'enfance ; nous ne devons rien dire que d'utile* ». Victor Hugo n'était pas moins convaincu de la puissance éducative et du rôle social du théâtre comme des autres arts. Il disait : « *Il ne faut pas que la multitude sorte du théâtre sans emporter avec elle*

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

quelque moralité austère et profonde ». Il estimait que le théâtre est « une chose qui enseigne et civilise ». Il pensait qu'on n'assiste pas impunément à de mauvais spectacles, pas plus qu'on ne lit sans en être flétri de mauvais livres.

Suivant les conceptions des uns ou des autres, la valeur morale du théâtre, ses rapports avec le Bien et le Mal, son rôle éducateur et social, sont diversement appréciés. Déjà Platon avait proscrit le théâtre de sa République. Solon l'interdit pendant vingt-cinq ans, J.-J. Rousseau a estimé, avec son école, que « le théâtre qui ne peut rien pour corriger les mœurs peut beaucoup pour les altérer »

L'association des arts dramatique Mustapha KATEB :

Présidé par Mr Djilali LAOUFI et depuis sa création en 1991 par un groupe de scout, à la salle des fêtes de La Stidia l'association contribue au développement de la vie culturelle au village à travers ses spectacles et activités artistiques, ses ateliers de formations basés sur la méthode de Constantin STANISLAVSKI sous les mains de Mr Ahmed BELALEM(1999-2010), ses participations aux différentes festivités et journées de théâtre à plusieurs niveaux et d'accueillir d'autres troupes théâtrales et festivals nationaux.

Africa News Hub

Catégorie ▾ Langue ▾

Par [El Moudjahid](#) Le 30 mai 2014

La pièce de théâtre 305 au 47e Festival national du Théâtre amateur de Mostaganem : Un plaidoyer en faveur de la parole libérée



L'Association des arts dramatiques Mustapha Kateb de Stidia (Mostaganem) a présenté mercredi dernier la pièce 305 lors de la 4e journée de compétition du 47e Festival national du Théâtre amateur, un spectacle qui plaide en faveur de la parole libérée.

www.mc-medea.com/mcm/index.php/component/content/category/10-2012-02-28-22-40-52.html

مسرحية الطبع بابوراطوان	مسرحية الطبع بخسر	الجمعة 05 أكتوبر
إخراج : عبد القني شنتوف	إخراج: التاجي الجلالي العوفي	
إنتاج تعاونية المسرح الجديد لعندلة بس- بومرداس	إنتاج جمعية مصطفى كاتب للفنون الدرامية	
	مسندة	



خنشلة تحتضن المهرجان الثقافي الوطني لربيع مسرح الطفل

16 عرضا مسرحيا في المنافسة وورشات في فنون العرض

نوال جاوت

نشر في المساء يوم 12 - 03 - 2008

كما سيقدّم المسرح الجهوي لبيجة عرض "حديقة الأحياب"، فرقة "مسرح الديك" من سيدي بلعباس ستقدم "البيضة الزرقاء"، وستعرض فرقة "جبل الخشبية" من تيارب "علي بابا والنصوص الأربعون"، فيما سيقدّم المسرح الجهوي لوهان "الملك الحيران"، جمعية "الأفراح الثقافية والفنية" من المدية "الحلم الأزرق" مثلما ستعرض فرقة "جمعية الفنون الدرامية مصطفى كاتب" من مسندة مسرحية "أحومة المهرجين".

تحتضن دار الثقافة "علي سواحي" بمدينة خنشلة المهرجان الثقافي الوطني لربيع مسرح الطفل من 18 إلى 24 مارس الجاري، بمشاركة 15 فرقة مسرحية ستقدم عروضاً خاصة بالأطفال وستنافس على سبعة ألقاب، علاوة على تكريم عدد من الوجوه المسرحية الجزائرية وتنظيم ورشات بيداغوجية في مختلف فنون العرض.

Les pièces théâtrales jouées par l'association ont trouvé un grand écho ce qui prouve sa succession dans le domaine culturelle et artistique

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Au cours de son histoire, l'association a marqué sa participation dans des différents festivals : festival mondial de la jeunesse en 2001 à Alger, festival national de théâtre de jeune à Oued Souf, festival national du théâtre amateur, festival national du théâtre scolaire ... et dans sa présentation des spectacles beaucoup de prix ont été obtenus : Prix du meilleur spectacle, prix de scénographie, prix de mise en scène, prix de la meilleure interprétation féminine et masculine(dernièrement en 2014 par Abid Houari).

Elle a accueilli le festival national du théâtre scolaire pendant deux ans consécutifs, et les spectacles hors compétitions du festival national du théâtre amateur, ainsi que des célébrités et des artistes connus à l'échelle national qui ont beaucoup aimé la scène de la salle, mais ils ont critiqué l'état de la salle.



Spectacle de l'AADMK à CLS Mosta



FNTS 2013



Spectacle off du FNTA 2013

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet



Les artistes de Kahwet el Gosto SidAhmed MEDDAH et Wassila MOKRANE



Spectacle de l'AADMK au FNTA 2013



Houari ABID, le prix de la meilleur comédien au FNTA 2014

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Tant que la salle des fêtes - au cours de son histoire – servait du cinéma, on peut dire que l'association des arts dramatiques Mustapha Kateb ne venait que pour continuer l'activité culturelle dans le village et plus particulièrement dans la salle des fêtes.

Mais l'ancienne mairie a obtenu sa part de la vie artistique à travers une vidéo qui a été tournée dans l'immeuble par les membres de l'association, cette vidéo était le début du fameux spectacle intitulé de « 305 » produit en 2014 et joué au scène du festival national du théâtre amateur la même année.



Une scène de la vidéo tournée à l'ancienne mairie

Donc l'immeuble de l'ancienne mairie a touché le côté culturel

Une école de théâtre est conçue pour assurer la continuation de l'aspect culturel et artistique au noyau du village dans la salle des fêtes et l'ancienne mairie

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Analyse thématique et programmation

1. Centre culturel des Prè-Du-Roy



Site et programme :

En 2010, la commune de Saint Germain lès Arpajon souhaite se doter d'un nouvel équipement regroupant une médiathèque et une école de musique et de danse. Ce pôle culturel vient remplacer l'actuelle école de musique et de danse et l'actuelle bibliothèque qui sont dans des locaux trop étroits et non fonctionnels.

Le site choisi par la ville est une parcelle longue et étroite en lanière qui s'insère à plus grande échelle entre le parc de Chanteloup qui domine à l'Ouest et la vallée de l'Orge en contre-bas à l'Est. Le terrain est en pente, et regarde la vallée. Il est cadré d'un côté par le collège Rolland Garros, et de l'autre par un cimetière.

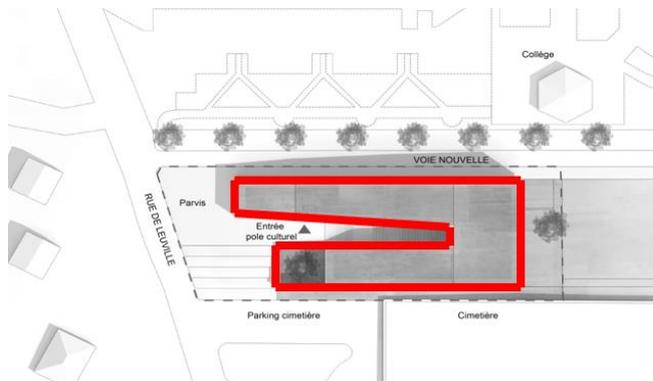


Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Analyse thématique et programmation

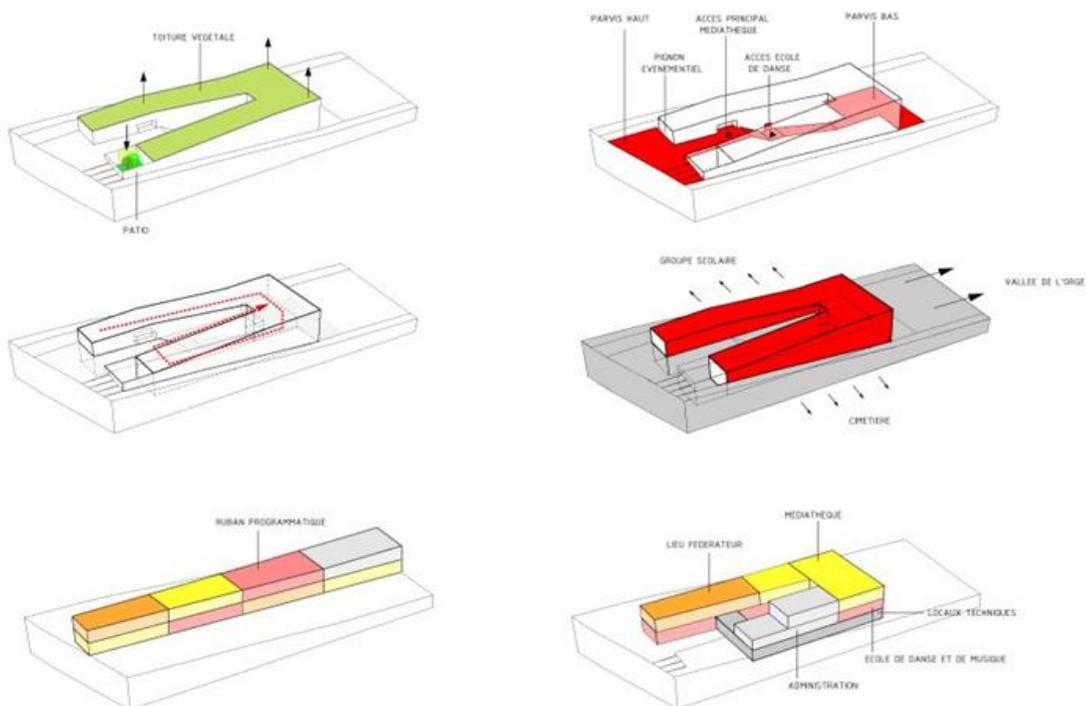
Organisation urbaine



L'accès du projet se fait par la route de Leuville, en partie haute du site. Une voie nouvelle est créée le long du collège pour desservir la parcelle sur toute sa longueur et rejoindre le Chemin du près du Roy, une crèche étant prévue en partie basse du site (hors programme).

Le projet s'inscrit dans la déclivité du site (quasiment 3 niveaux de différentes), en s'orientant dans le sens de la parcelle, telle une ligne tendue dans le paysage. En retrait du cimetière par une bande paysagère et du collège par la voie nouvelle, l'équipement s'accroche au site sur 2 niveaux : le niveau parvis haut minéral sur la Route de Leuville, le niveau parvis bas végétalisé au cœur de la parcelle, les deux parvis étant connectés à travers le bâtiment par un passage public.

Le projet prend le parti d'être volontairement bas et paysagé tout en affirmant son statut d'équipement signal. Dans un souci de respect du cimetière le nouvel équipement culturel profite de la déclivité du site pour s'intégrer de manière discrète et évidente.



Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Analyse thématique et programmation

Organisation en plans

Le programme s'organise de façon continue, comme une boucle, rejoignant le parvis haut au parvis bas.

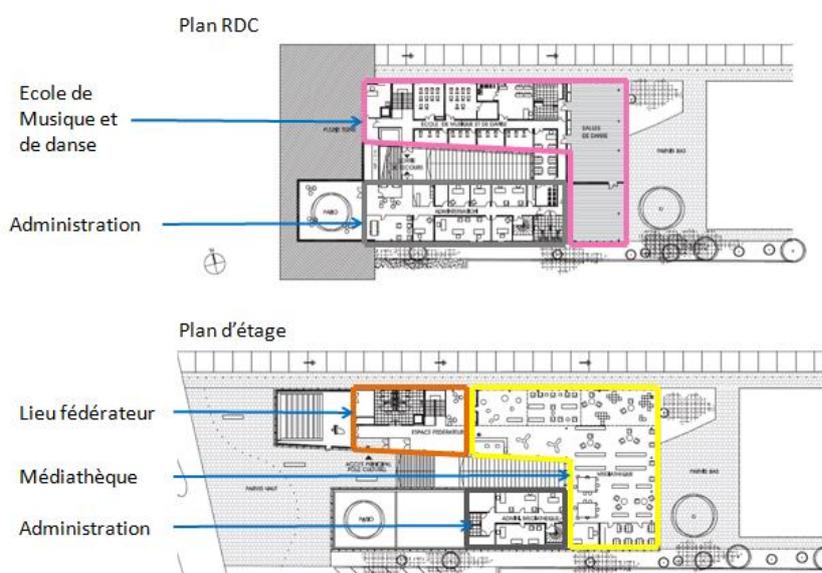
Les éléments structurants du programme sont la médiathèque, l'école de musique et danse, le pôle fédérateur (espace animation : auditorium, espaces d'attentes et d'exposition) qui distribue verticalement tout l'édifice et une administration culturelle.

Le projet se rapproche du sol au niveau de la Route de Leuville, pour émerger du sol en contre-bas. L'équipement apparaît largement visible depuis la route de Leuville, s'affirmant ainsi sur cet axe principal par un généreux parvis minéral. L'entrée du Pôle culturel s'ouvre entre les deux branches de l'équipement telle une main tendue qui invite et guide l'utilisateur.

La médiathèque et le pôle fédérateur prennent place au niveau haut, c'est le lieu de l'information et le cœur du projet, qui est visité par le public. Elle s'organise dans un plan en L sur un grand plateau ouvert dont le mobilier cloisonne les espaces. Elle s'ouvre sur la vallée de l'Orge.

Au niveau inférieur se situe l'école de musique et de danse et les locaux administratifs, les studios de cours sont positionnés sur la façade nord, tandis que les deux salles de danse s'ouvrent sur la façade est afin de profiter du paysage de la vallée.

Au niveau du parvis bas se trouvent les locaux techniques et le local vélo.



Au niveau inférieur se situe l'école de musique et de danse et les locaux administratifs, les studios de cours sont positionnés sur la façade nord, tandis que les deux salles de danse s'ouvrent sur la façade est

La médiathèque et le pôle fédérateur prennent place au niveau haut, c'est le lieu de l'information et le cœur du projet, qui est visité par le public. Elle s'organise dans un plan en L sur un grand plateau ouvert dont le mobilier cloisonne les espaces

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

Analyse thématique et programmation

Façades

Ainsi les façades ouest et est sont adressées l'une à la ville et l'autre à la vallée de l'Orge. La façade ouest est une façade signal face au parvis haut, la façade est cadre le paysage et domine le parvis bas à la recherche de l'horizon.

Par un jeu mesuré de transparence, le nouvel équipement est une vitrine sur la ville et le paysage permettant de voir depuis l'extérieur son activité intérieure mais surtout de cadrer comme une fenêtre le paysage de l'Orge.

Un travail de calepinage de façade basé sur une trame rigoureuse rythme le pôle culturel de panneaux et alterne progressivement des panneaux vitrés transparents, sérigraphiés et opaques. Les cadres transparents sont des vitrages respirants permettant de conserver une inertie importante favorisant des économies d'énergie et le confort intérieur. Les panneaux pleins sont composés d'éléments aluminium extrudés sur mesure pour assurer des aléatoires et dérober toutes fixations visibles. La toiture est végétalisée afin d'offrir une inertie importante au bâtiment et de conserver des vues agréables depuis les bâtiments environnants.



Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : projet

Analyse thématique et programmation

2. Ecole de musique, de théâtre et de danse de Mantes en Yvelines :



Site et programme :

Le site d'implantation a été choisi avec la volonté de dynamiser un quartier en pleine mutation. En prolongement du centre de Mantes, il préfigure la restructuration de tout un îlot rebaptisé «îlot ENM», implanté sur le site de l'ancien hôpital de Mantes, à proximité de la gare de «Mantes-Station».

Organisation urbaine :

Le bâtiment remplace l'ancienne école de musique de Mantes-la-Jolie, petite et vétuste, qui était domiciliée dans une maison bourgeoise du centre-ville. Cet équipement peut accueillir 1150 élèves et 70 enseignants.

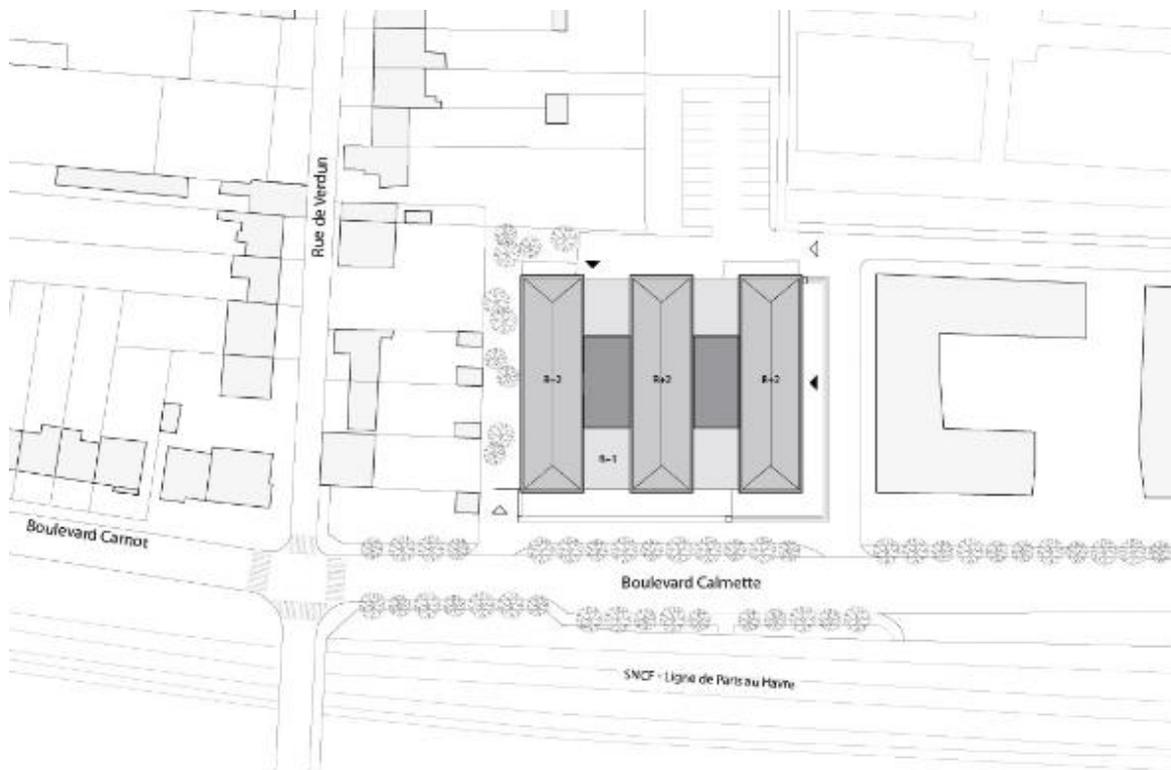
Il s'agit d'un projet-phare, qui se doit, en tant qu'équipement d'une collectivité et école «nationale», de rayonner par sa forme et son expression architecturale au-delà de l'échelle de la ville.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

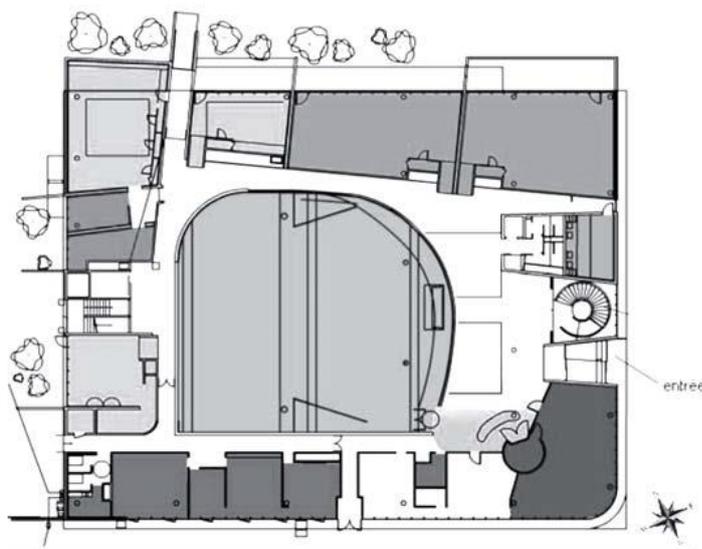
Troisième partie : projet

Analyse thématique et programmation

Le bâtiment présente un socle haut et transparent, surmonté de trois volumes simples disposés en peigne, et reliés par une galerie transversale.



Les plans :



Le hall d'entrée est conçu comme un lieu de rencontre, ouvert, qui met en scène les différentes salles publiques regroupées au rez-de-chaussée de l'école. C'est un large espace lumineux, aux multiples matériaux, qui apporte une fantaisie en contrepoint avec la conception rigoureuse du plan général du bâtiment : jeux de hauteurs et de transparences, passerelles, ...

L'auditorium, situé au centre du bâtiment, s'impose dès le hall d'entrée. Sa face extérieure, habillée de lamelles de bois, anime le hall sur toute sa hauteur.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : projet

Analyse thématique et programmation

Les façades :

La façade sur rue, visible depuis le train et la voie ferrée, se singularise par le rythme de trois volumes hauts totalement opaques. Ils sont revêtus de pierre serpentine «gris vert», dont les traitements de surface (clivée, sablée, grenailée, polie...), créent différentes teintes. Leur disposition permet un graphisme qui reprend le logo, et donc les initiales, de l'école.



La façade qui accueille l'entrée est placée latéralement. Il est prévu qu'elle donne sur une esplanade qui permettra d'accéder au futur palais des congrès de la ville. En partie couverte de cuivre à l'état brut, pour évoquer les instruments du même nom, cette façade est appelée à évoluer en vieillissant : le matériau, d'abord brillant, deviendra mat, puis vert. Elle est percée de lames de verre, qui évoquent des touches de piano.



Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : projet

Analyse thématique et programmation

Détail de projet :

L'acoustique :

L'acousticien a travaillé à toutes les étapes du projet avec les architectes, afin que le bâtiment, en dépit de nombreuses contraintes, réponde aux exigences d'une école de musique.



L'équipement étant situé près de la voie ferrée, les fondations sont élevées sur des ressorts qui amortissent les vibrations provoquées par le passage des trains.

Toutes les salles sont insonorisées, parfois avec des doubles cloisons, et adoptent des murs non parallèles pour éviter les réverbérations. Des sas d'entrée sont ménagés afin d'atténuer les bruits extérieurs. Les espaces de rangement, dans chaque salle, ont une hauteur de plafond réduite, et participent eux aussi à l'équilibre acoustique. D'autres éléments modulables, comme les rideaux des cours d'instrument, permettent de réaliser une sonorisation sur mesure. L'auditorium, de forme concave, est tapissé de plaques de différents matériaux : bois de type médium, plein ou percé, et panneaux absorbants. Ces derniers comportent une âme en mousse acoustique microporeuse et une housse en textile, et sont conçus spécifiquement pour absorber les sons.

La lumière :

Les nombreuses transparences apportées par les lames de verre apportent de la légèreté à l'ensemble de la structure extérieure, tandis qu'à l'intérieur elles permettent une communication naturelle entre les espaces.



Les puits de lumière, les ouvertures continues sur plusieurs niveaux, les différents écrans extérieurs (murs, brise-soleil, ...) apportent un graphisme particulier à chacun des espaces créés, et offrent différents cadrages sur le paysage et la collégiale.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur la reconversion et l'extension :

L'opéra de Lyon :



STATUT Inauguré en 1993

LIEU Place de la Comédie, Lyon, France

DATES 1986-1993

SURFACE UTILE 18 000m²

MAÎTRE D'OUVRAGE Ville De Lyon

PROGRAMME Salle d'Opéra de 1300 places, salles de répétition, amphithéâtre de 200 places, administration, ateliers, restaurant

EQUIPES ARCHITECTURALES

Jean Nouvel et Associés, Blamont (phases concours et conception) Jean Nouvel, Emmanuel Cattani et Associés (phase réalisation)

CHEFS DE PROJET Eric Maria, Françoise Raynaud

ARCHITECTES Marie-France Baldran, Viviane Morteau, Lea Thirode

Historique :

Lyon continue de s'embellir et le Consulat décide enfin de doter la ville d'un théâtre permanent. Il charge Soufflot, architecte de l'Hôtel-Dieu à Lyon et du Panthéon à Paris, d'édifier ce bâtiment, à la place des jardins de l'Hôtel de Ville.

La façade de cet édifice elliptique est classique d'inspiration italienne, l'architecte s'inspirant du théâtre de Vicence réalisé par Palladio. Il est surmonté d'une large corniche et d'une balustrade. Il est inauguré en 1756 avec le Britannicus de Jean Racine et en présence de Soufflot.

En 1825, la ville décide de racheter son Grand Théâtre et prévoit de l'agrandir. Il sera détruit en 1826. Il est remplacé en 1831 par un nouvel opéra, de style néo-classique, imaginé par les architectes Chenavard et Pollet.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur la reconversion et l'extension :



© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON - www.archives-lyon.fr - Ref : 4F111971

En 1842, La toiture en tuiles était d'un poids excessif. D'autre part, le plafond s'affaissant dangereusement, il était nécessaire de rajouter des colonnettes pour le soutenir. Chenavard avait prévu d'ajouter en façade des statues représentant les neuf muses. Huit seulement seront installées sur l'attique, en 1863. La charpente en bois, endommagée lors d'un incendie, fut remplacée par une charpente métallique en 1879.

En 1922, le Grand Théâtre sera momentanée fermé pendant la pose d'une nouvelle scène tournante, désactivée en 1961.

L'opéra actuel conçu par Jean Nouvel :

Cependant, et malgré toutes ces évolutions, la décrépitude du théâtre se poursuit. Après tergiversations, hésitations, réunions, concertations, transactions financières, le projet d'une nouvelle construction, il est finalement décidé de réhabiliter le bâtiment existant. La ville décide alors de réaliser un Opéra qui prenne une dimension internationale. Plus de cinquante cabinets d'architectes sont sur les rangs mais c'est finalement Jean Nouvel, aujourd'hui architecte de renommée mondiale, qui remporte le concours. Finalement, le projet est accepté en 1988. Les travaux, qui dureront environ 4 ans, débutent en 1989.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur la reconversion et l'extension :

Mais le théâtre étant fermé depuis le printemps 1987, les spectacles devront se produire à l'extérieur pendant six années. L'inauguration a lieu en mai 1993.

Les caractéristiques du bâtiment :

L'architecture de ce théâtre, inauguré en 1993, marquera le XXe siècle. Le projet Nouvel respecte la demande des initiateurs du projet en gardant « son caractère et son décor » en établissant « un dialogue entre histoire et modernité ». L'intérieur du théâtre datant du XIXe siècle est entièrement vidé. Ne subsistent que les quatre murs d'origine et le foyer du public. C'est donc à l'intérieur de ces murs historiques que sera construit le nouveau bâtiment, respectant ainsi le périmètre initial du théâtre, tout en multipliant les volumes.

La surface du bâtiment est de 14 800 m² pour un volume de 77 100 m³. A l'intérieur de ces quatre murs d'origine furent érigés dix-huit étages, dont cinq construits en sous-sol, compte-tenu des contraintes urbaines. La verrière semi-cylindrique reposant sur les quatre murs d'origine, à 42 mètres du sol, abrite les cinq derniers étages.

L'extérieur du bâtiment :

La façade principale de style néo-classique, située sur la place de la Comédie, fait face à l'Hôtel de ville. Les murs ayant été conservés, ce bâtiment garde l'aspect du théâtre construit par Antoine-Marie Chevenard et Jean-Marie Pollet, inauguré en 1831.

Vu de l'extérieur le bâtiment compte deux étages. La façade comporte sept arcades surmontées à l'étage supérieur de sept grandes baies encadrées par huit colonnes. Les huit muses, et non les 9 initialement prévues par Chenavard, ne seront installées sur l'attique qu'en 1863.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur la reconversion et l'extension :



Les muses sont les neuf filles de Zeus et de Mnémosyne, qui représentent chacune un art : Calliope la poésie épique et l'éloquence, Clio l'histoire, Erato l'élégie et l'art lyrique, Euterpe la musique et le chant, Melpomène la tragédie, Polymnie la rhétorique, Terpsichore la danse, Thalie la poésie pastorale et la comédie. Uranie, qui représente l'astronomie, sera écartée par Chenavard qui n'avait apparemment prévu que huit socles, surmontant les huit colonnes de la façade.



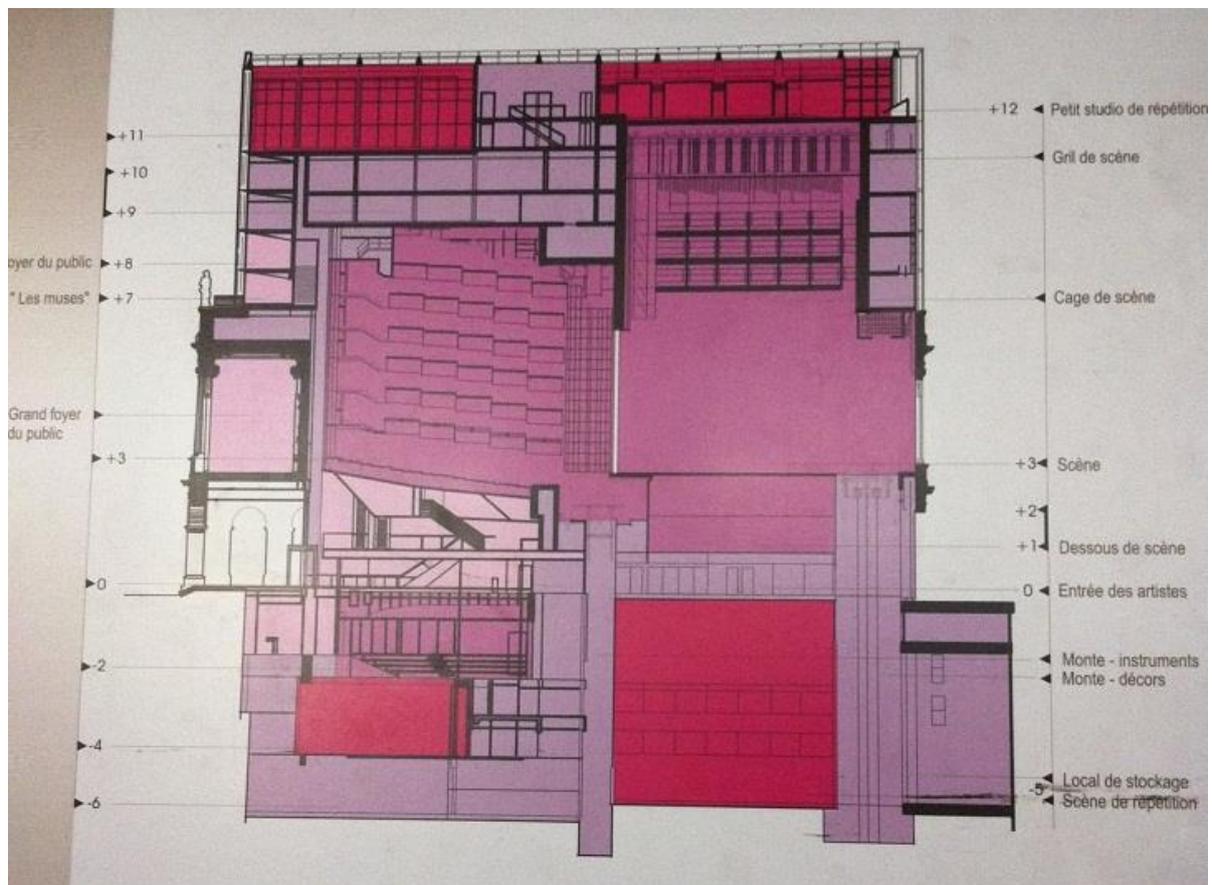
Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur la reconversion et l'extension :

L'intérieur du bâtiment :

Le grand foyer est la seule salle conservée de l'ancien théâtre de 1831. Il est situé au niveau du parterre de la grande salle. Son décor d'origine, restauré, est dû à l'artiste lyonnais Daumer. Les peintures représentent des allégories de la musique. On peut lire, en haut des colonnes, des noms de compositeurs. Jean Nouvel n'a pratiquement rien changé au décor. Seul le plancher a été remplacé par un dallage en granit noir poli et les dorures du plafond ont été rendues plus brillantes. Tout ce luxe suranné créé un contraste saisissant au sein de ce bâtiment moderne.



Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur la reconversion et l'extension :

Le dôme :

Cette voûte de verre est faite d'une double épaisseur. La première est en verre cintré de double épaisseur alors que la seconde est composée de 8000 lames de verre sérigraphié en blanc plus ou moins opaque selon l'orientation. Ainsi agencée, l'espace entre les deux épaisseurs permet à la fois d'éliminer la condensation et active la ventilation. L'aspect de toiture de cuivre oxydé est dû au fait que la tranche des lames de verre est teintée en vert.

Belle réussite architecturale de la fin du XXe siècle cet ensemble respecte, dans sa modernité, les couleurs traditionnelles du théâtre, le noir, le rouge et l'or. L'Opéra de Lyon fait aujourd'hui partie du patrimoine international.

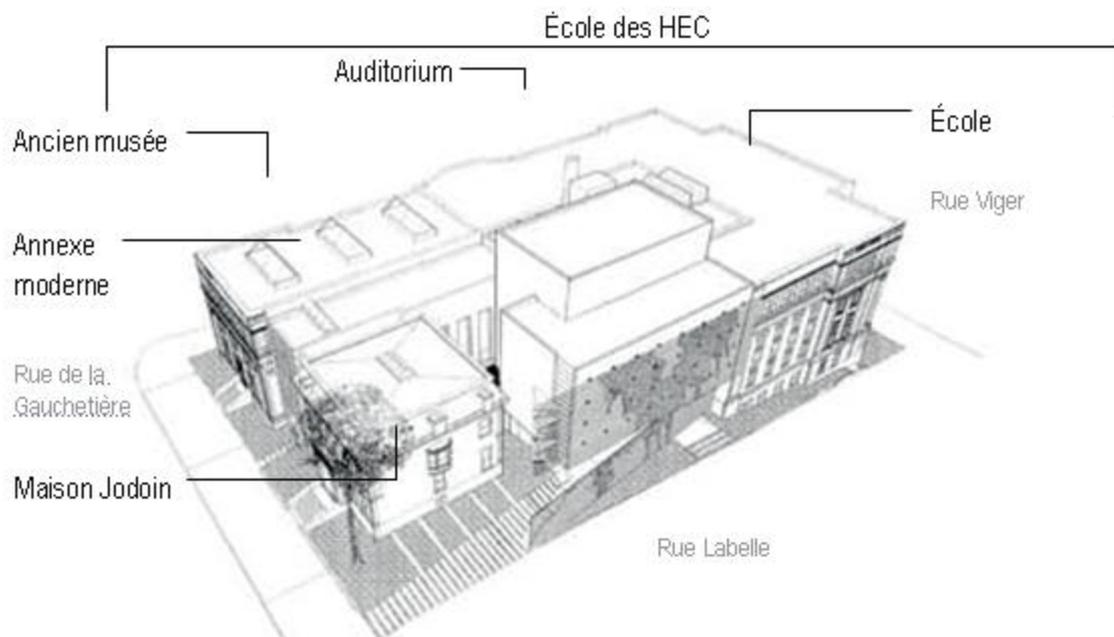


Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur l'agrandissement d'un bâtiment existant

Le centre d'archives de Montréal



Le Centre d'Archives de Montréal - Les bâtiments existants (Source: www.ccc.umontreal.ca)

l'utilisation de panneaux de zinc a été privilégiée par les architectes de LA FIRME DAN S. HANGANU ARCHITECTES pour leur parenté avec le mur de pierre .



L'utilisation du zinc pour le revêtement du nouveau bâtiment (Source : Dan S. Hanganu Architectes)

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur l'agrandissement d'un bâtiment existant

L'ANGLICANE DE LÉVIS



L'Anglicane de Lévis (Source: www.culture-quebec.qc.ca)



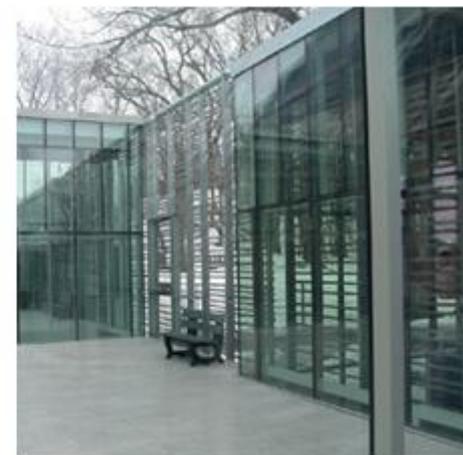
(A) Le nouvel agrandissement et Hanganu Architectes).



(B) le mur claustra (Source : Dan S.



passerelle d'accès aux loges



Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur l'agrandissement d'un bâtiment existant



Conservation du mur de pierres de l'Anglicane.



Le mur-rideau de verre et la cloison miroir (Source :Dan S. Hanganu Architectes).

Chez Dan S. Hanganu Architectes, les interventions impliquent directement l'opposition de matériaux nouveaux à des matériaux anciens. Cette opposition au matériau existant se fait non « pas en essayant de l'imiter, mais [...] en le qualifiant par son opposé ». Les matériaux contemporains « ne sont pas là pour se mettre en valeur, mais ils sont là pour mettre en valeur », tout en servant de « référentiel qui nous permet aussi de voir l'ancien ». Le « nouveau matériau [doit être] quelque chose d'appliqué [et de] reconnaissable, [...] pour laisser une trace de la durée ».

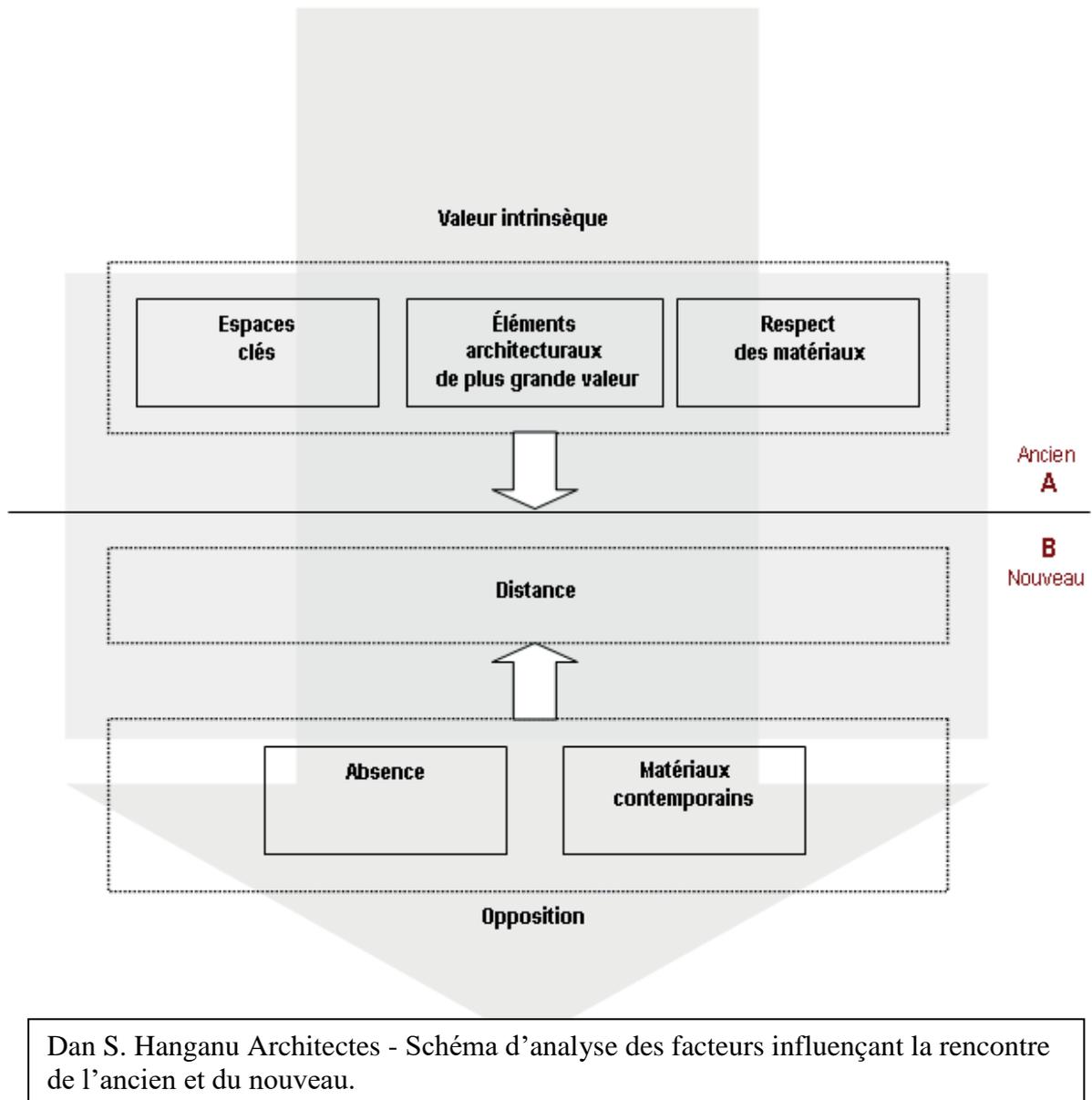
Le contraste permet donc de distinguer clairement l'existant par rapport à la nouvelle intervention et de laisser une trace du facteur temps, même pour un œil non averti.

L'utilisation de « matériaux contemporains, froids et solides, tranchants et technologiques, tels que le verre, l'acier, le zinc ou l'aluminium » permet de plus de confronter différentes époques technologiques, entre les ouvrages de pierre ou de briques « faits de la main de l'homme [...] façonnés avec un marteau, un pilon, un ciseau » et l'ère actuelle de « la machine ».

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

La troisième partie: Projet

Thématique sur l'agrandissement d'un bâtiment existant



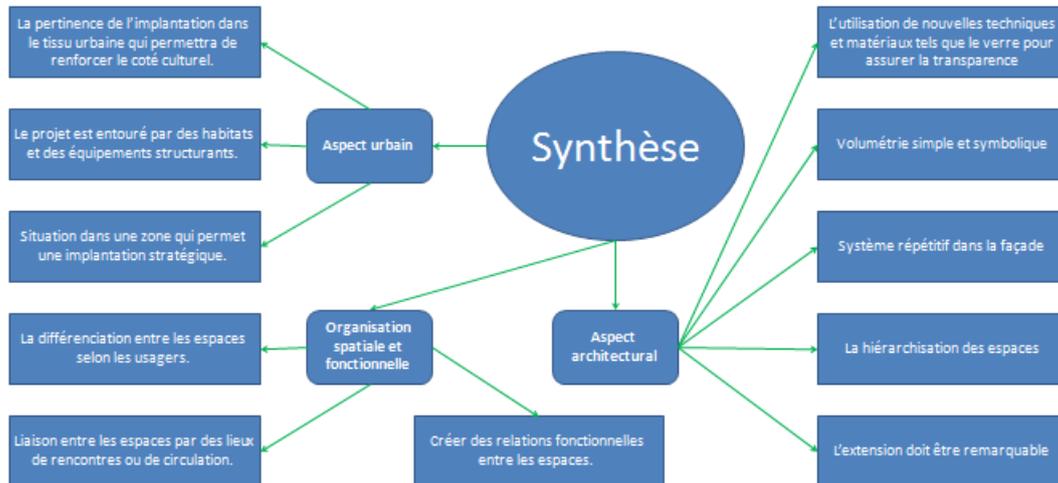
les rapports qu'entretiennent nouveau à leur rencontre. Selon ce schéma, c'est la volonté de révéler la valeur intrinsèque du bâtiment existant (conservation des espaces clés, des éléments architecturaux de plus grande valeur et le respect des matériaux) qui influence la nouvelle intervention. Cette dernière est caractérisée par la volonté de se mettre à distance de l'existant et de s'y opposer par une absence (simplicité et neutralité) et par l'emploi de matériaux contemporains pour les composantes ajoutées.

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

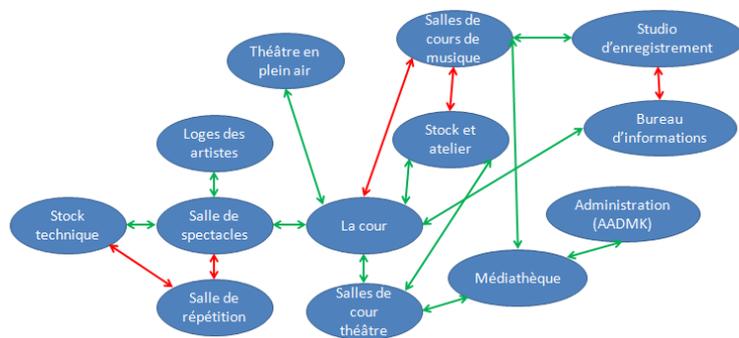
La troisième partie: Projet

Thématique sur l'agrandissement d'un bâtiment existant

Synthèse :



PROGRAMME SURFACIQUE	
Espaces	Surfaces
Salle de spectacle	292.03
Salle de répétition	212.87
Loge des artistes (hommes)	13.49
Loge des artistes (femmes)	16.29
Stock technique	9.26
Atelier du décor et de couture	41.32
Stock instrument	18.32
Salle de cours théâtre (adultes)	56.82
Salle de cours théâtre (enfants)	44.58
Médiathèque	67.88
Salle de musique (adultes)	73.58
Salle de musique (enfant)	47.89
Studio d'enregistrement	19.2
Bureau d'informations	25.34
Bureau administratif	56.35



1. La conception de l'extension :

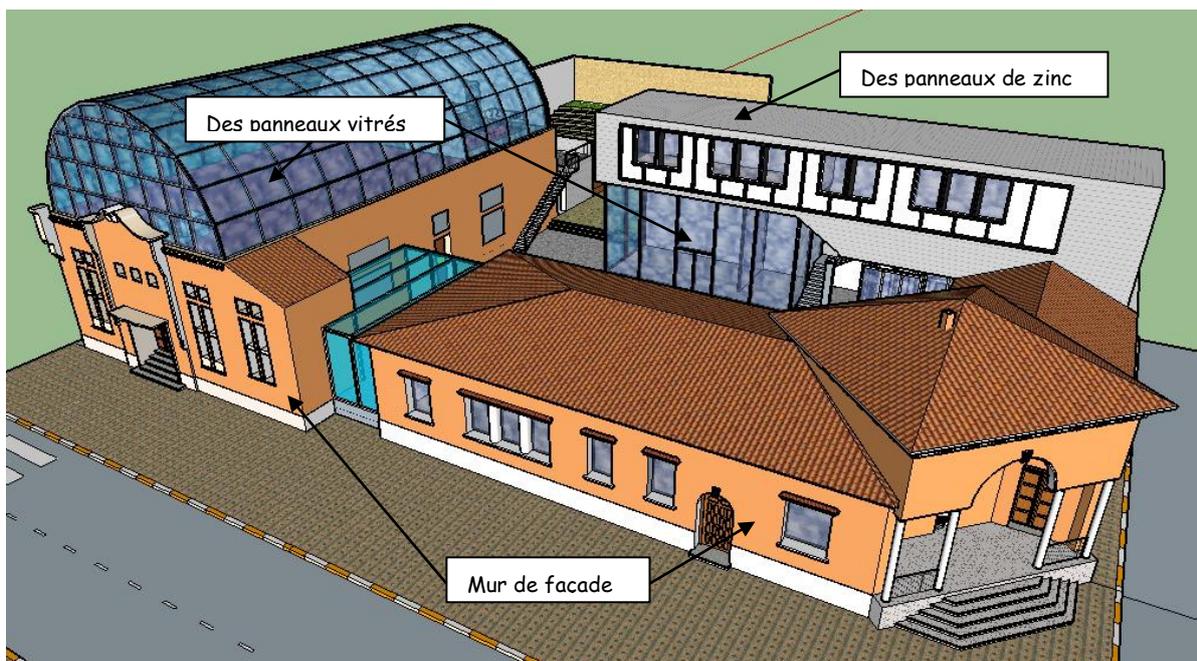
Conditionnement de l'existant par l'intervention

L'intervention influence l'existant de deux façons à la fois, un complément et un contraste. Partir de l'existant pour créer du neuf, la source de l'imagination est l'espace existant et ses caractéristiques, impliquant ainsi une corrélation, une contextualisation.

L'intervention, pour moi, **doit nécessairement être** «en **opposition** par rapport à la **richesse de ce qui est existant**», l'intervention contemporaine devrait être la « plus simple possible » et être conçu dans «**une volonté de neutralité**». Par une «**absence on vient révéler l'existant**».

Le choix du **verre** pour le revêtement du nouveau bâtiment comme matériau principal du projet assure à l'ensemble de l'agrandissement comme une opposition à existant. Le verre joue un rôle « d'absence de matérialité » lorsqu'il côtoie des éléments plus massifs, comme le mur de pierres de bâtiment existant.

En plus de l'utilisation de l'**aluminium** est utilisé au niveau du système de mur-rideau pour le soutien des panneaux vitrés et l'utilisation de **panneaux de zinc** au niveau de la partie ajoutée ont été privilégié pour leur parenté avec les murs porteurs de pierre des bâtiments existants.



Vue d'ensemble montre la rencontre entre l'ancien et le nouveau

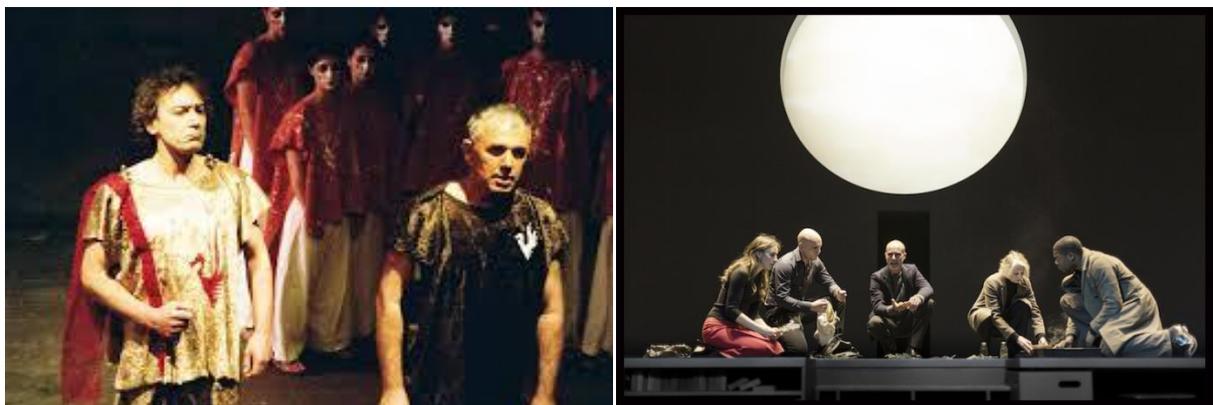
Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

La forme :

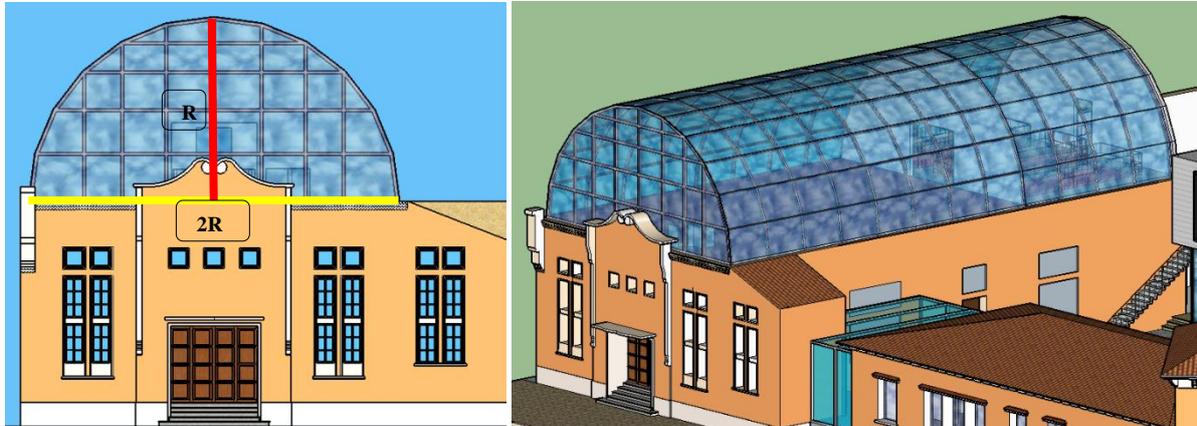
Je me suis demandé comment conceptualiser une nouvelle enveloppe de manière fait sortir le bâtiment existant de statisme vers le dynamisme.

La voute en arc plein cintre est un demi cercle inspiré de l'emplacement du chœur sur scène, qui signifie la réunion et la continuation du mouvement.



Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet



L'extension en ajoutant un volume pour des ateliers est faite selon la théorie du nombre d'or (φ) qui est un symbole d'homogénéité et de beauté.

Afin de créer une relation proportionnelle entre l'ancien et le nouveau, j'ai pris la hauteur du corps de la partie salle de cours pour qu'elle soit un repère.

Et la longueur du volume se prolonge jusqu'à l'alignement d'espace salle de cours.



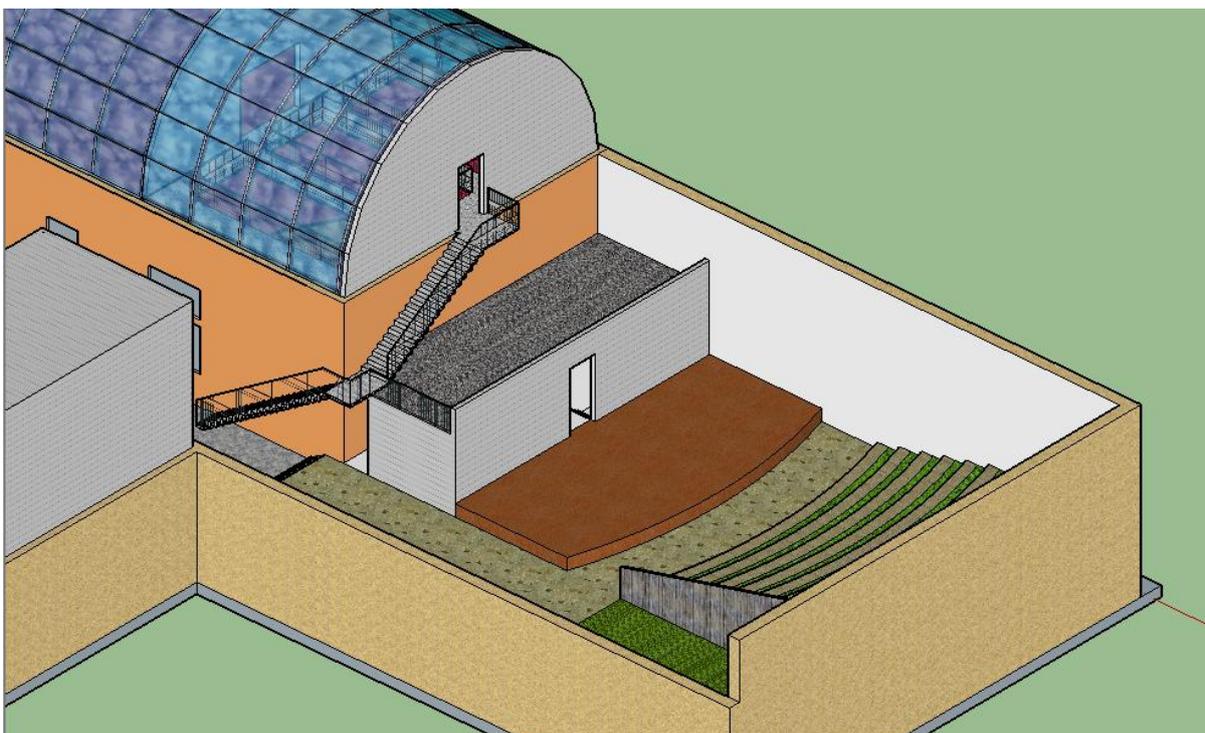
Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet

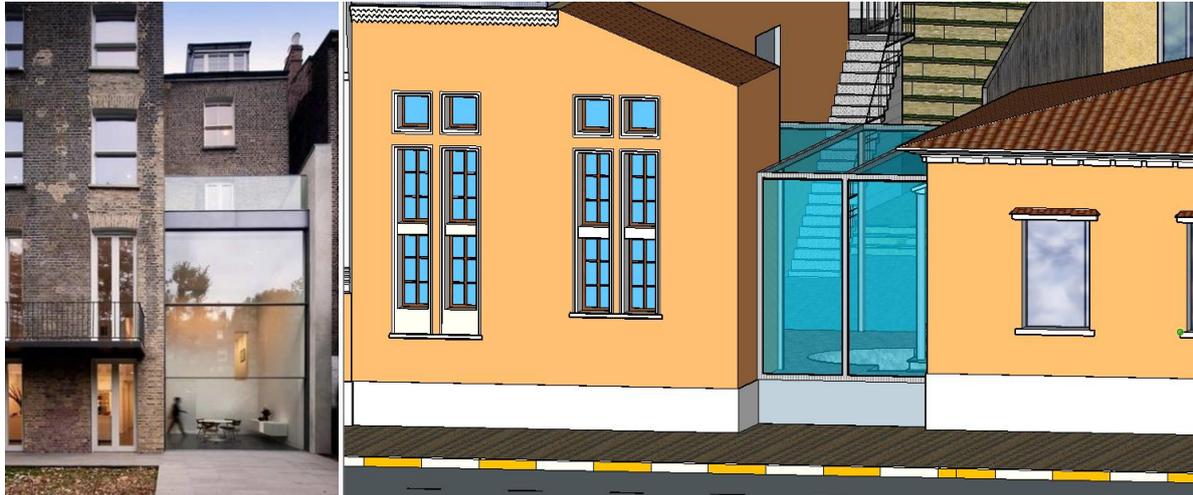
Le vitrage de la partie atelier au RDC est pour but de créer un dialogue assuré par la transparence qui reflète la même image.



Les loges des artistes sont un espace commun entre la salle de spectacle et le théâtre en plein air, avec un escalier métallique extérieur qui relie la cour avec la cage de la scène et la terrasse des loges pour qu'elle soit accessible.



Créer une relation visuelle entre intérieur et extérieur pour avoir une relation forte avec la société et donner l'envie de découvrir.



2. La façade :

Traitement de la façade de telle sorte qu'elle donne une idée sur la fonction, donc c'est pour cela – et toujours en relation avec l'existant - on a pris un module des fenêtres de la partie salles de cours et les organiser en tant que deux octaves de touches de piano sans oublier la relation musique-théâtre d'une part et musique-architecture d'une autre part, cette dernière se caractérise par **la suite de Fibonacci** (nombre d'or).

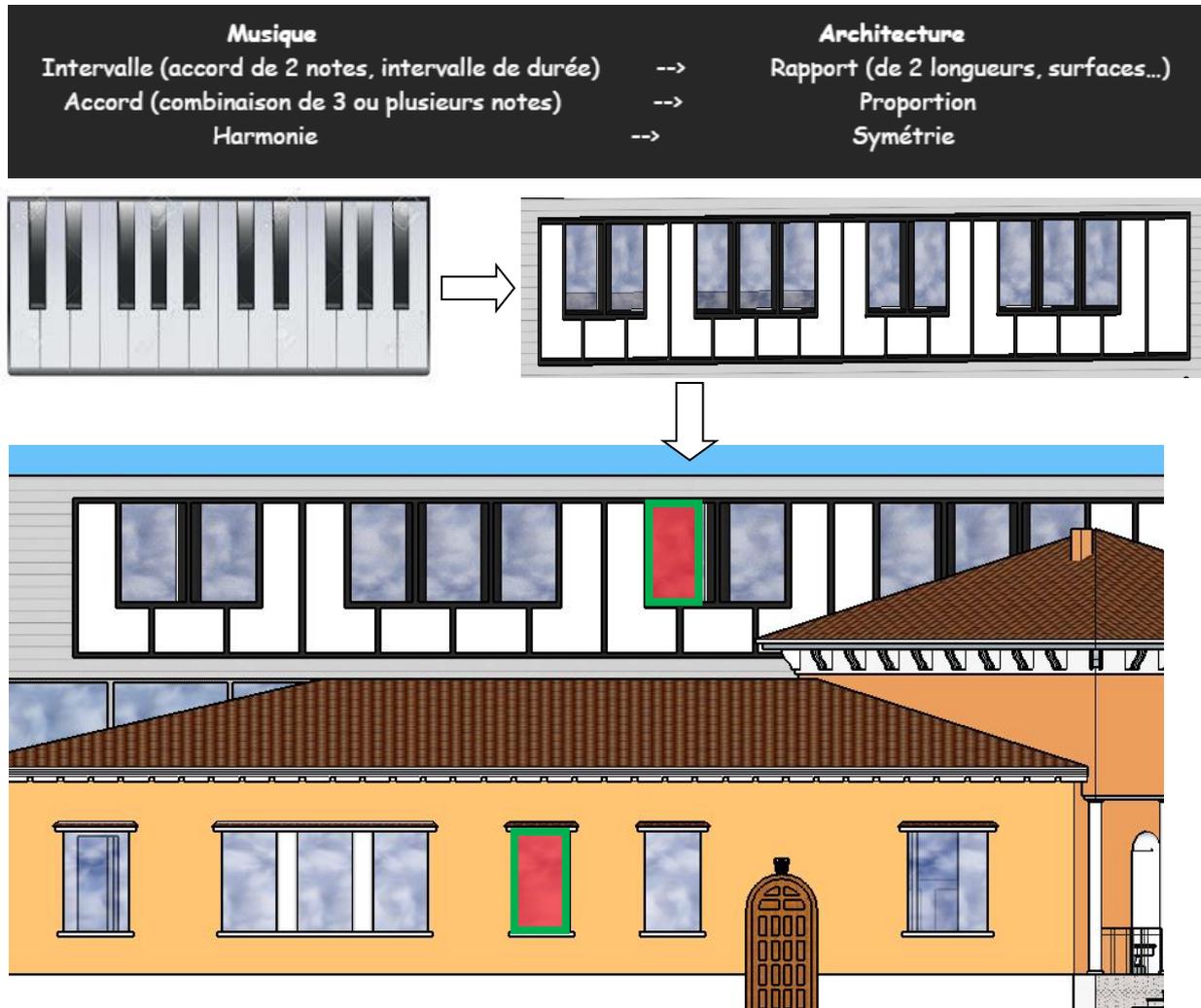
Ex: Accord Majeur parfait: Do(1), mi(3), sol(5), Do(8)

Tonique		Seconde		Tierce		Quarte		Quinte Dominante		Sixte		Septième		Octave	
Ton		Ton		Demi-ton		Ton		Ton		Ton		Demi-ton			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13			
Do	Do [#]	Ré	Ré [#]	Mi	Fa	Fa [#]	Sol	Sol [#]	La	La [#]	Si	Do			
	Ré ^b		Mi ^b			Sol ^b		La ^b		Si ^b					
	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton	Demi-ton

On sait que 1, 3, 5 et 8 sont des chiffres de la suite de Fibonacci

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet



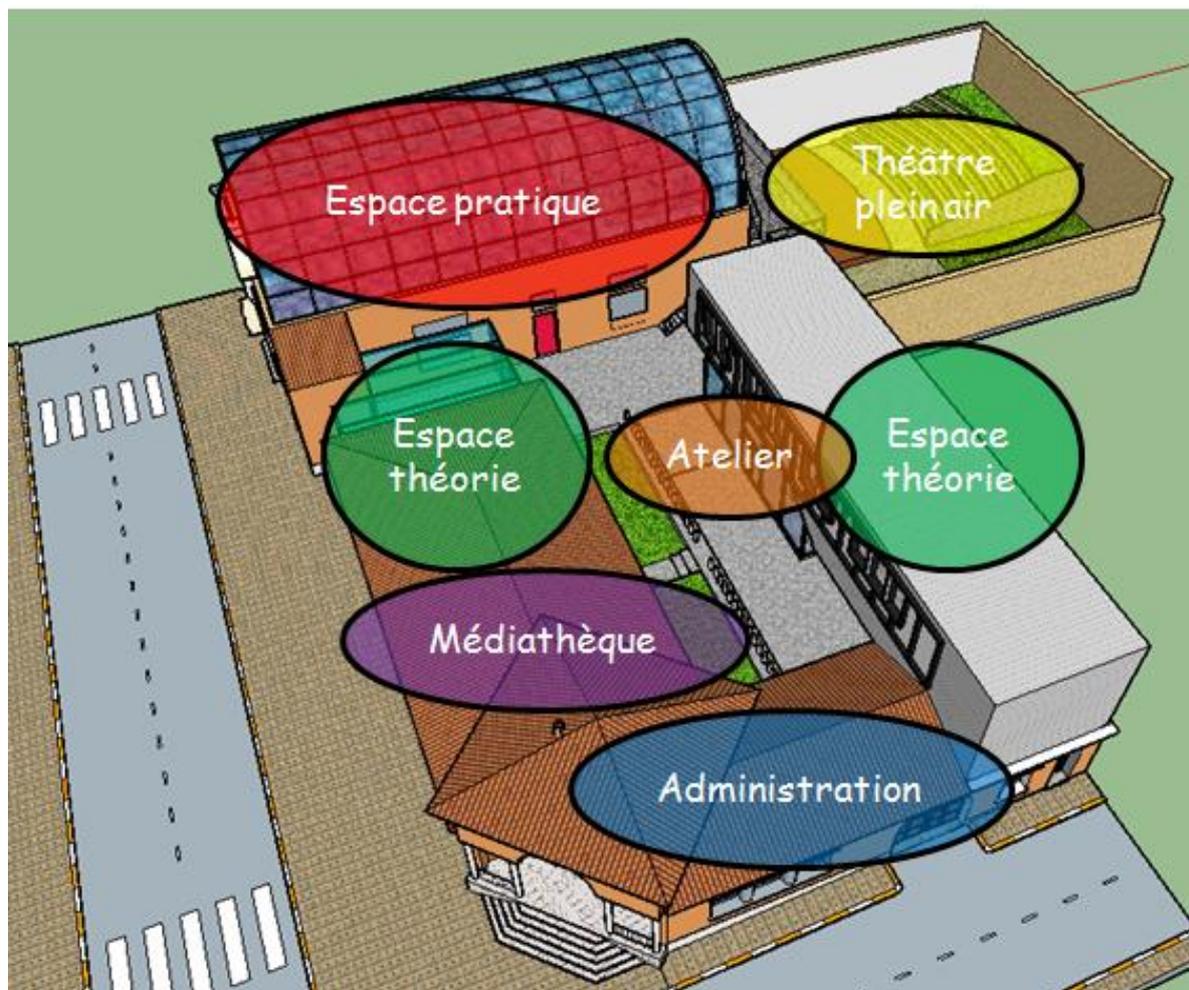
3. Le programme fonctionnel :

Ce projet d'une école de théâtre est conçu essentiellement comme un endroit où les talents de la société peuvent se retrouver ensemble en réunissant des différents arts sous le drapeau du théâtre et des métiers de théâtre. On a donc prévu des salles de cours de théâtre et de musique où les artistes amateurs peuvent recevoir tous ce qui est théorique concernant les arts tenus, et une médiathèque qui aide à la recherche artistique. Une salle de spectacle avec une salle de répétition et de chorégraphie au niveau de la voute représente l'espace de pratique des théories apprises en sorte de formation continue pour avoir un certain niveau d'art de qualité. Les travaux manuels prennent une place de notre projet avec un atelier de décor, de couture et de réparation des instruments musicaux

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

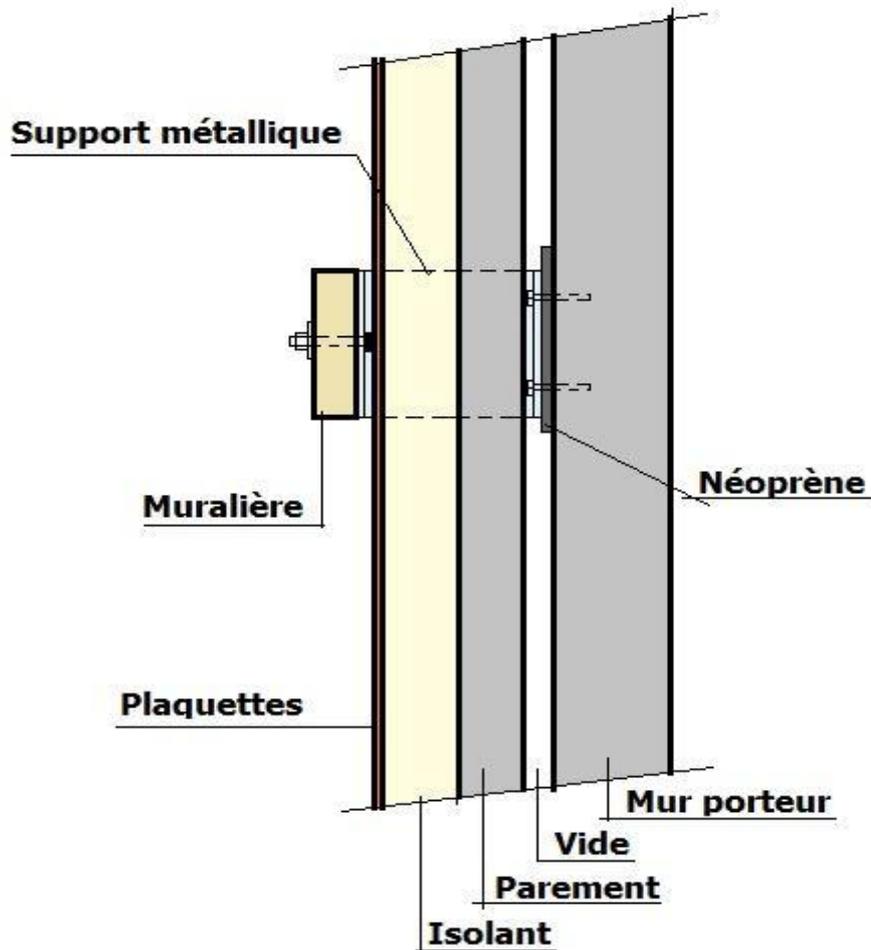
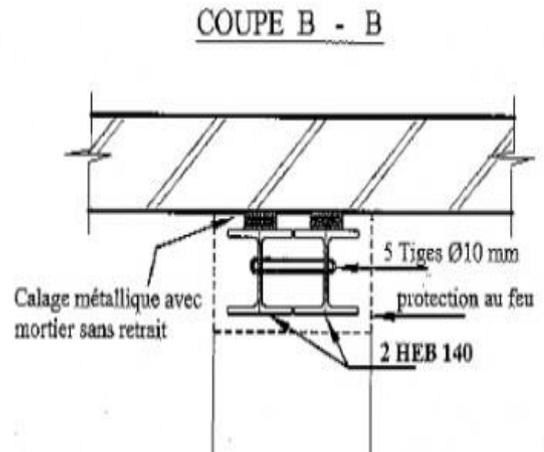
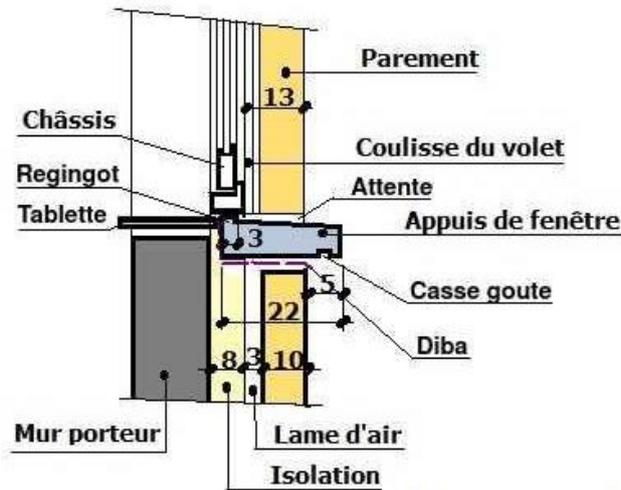
Troisième partie : Projet

Une scène en plein air est prévue avec des loges des artistes en tant qu'un espace commun avec la salle de spectacle.

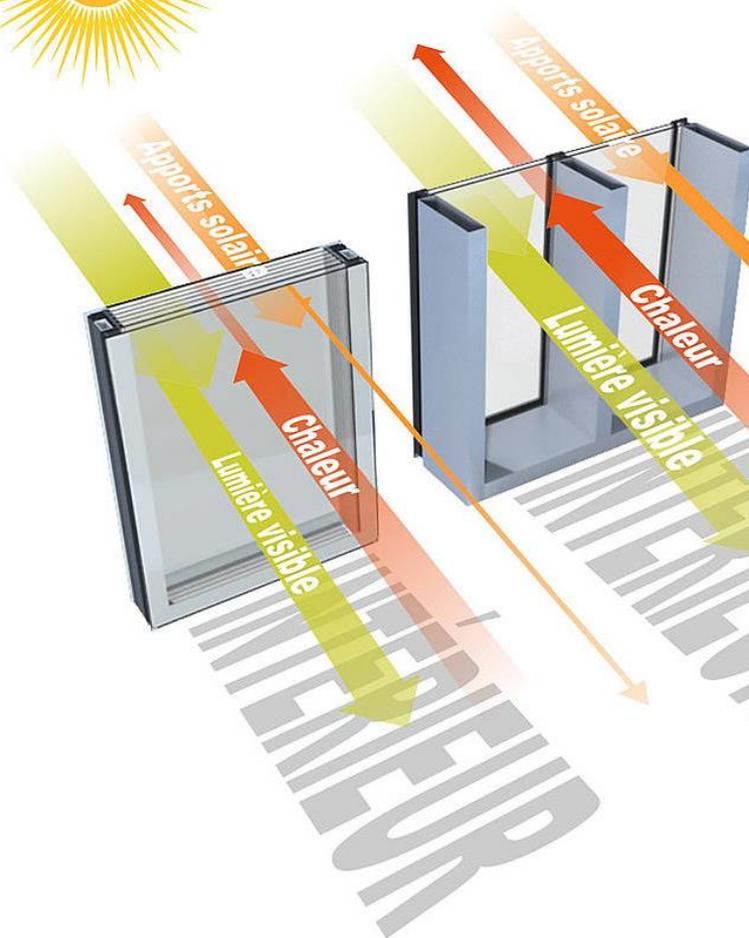
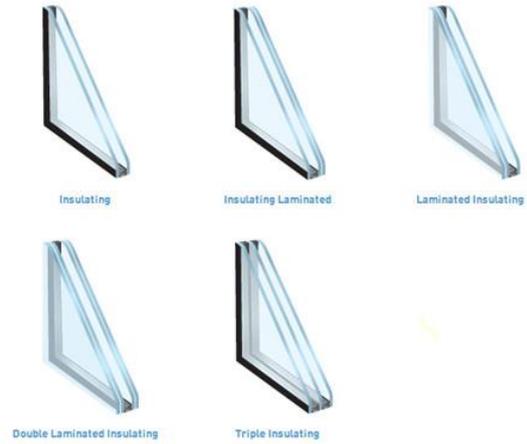
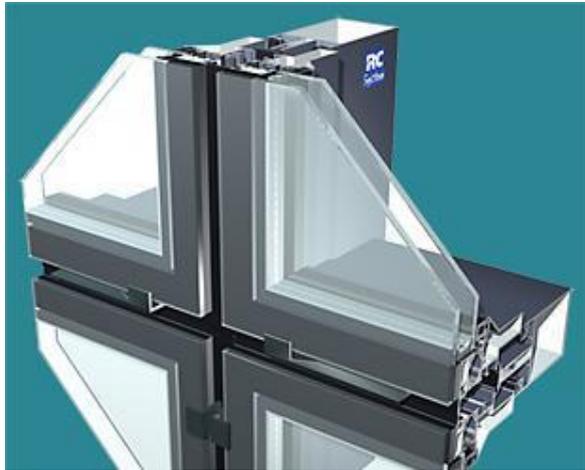


4. Détails et technique de l'assemblage:

Articulation :



Murs rideaux :



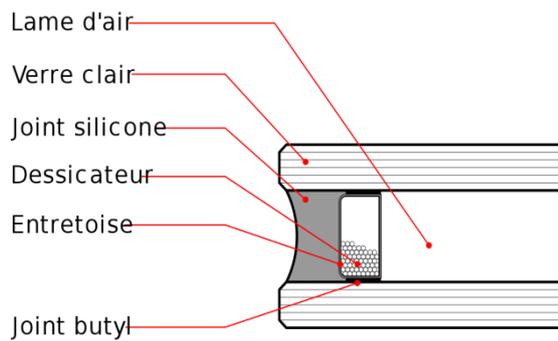
**Mur Rideau
conventionnel double
et triple vitrage:**

Triple vitrage
(TG):
 $U_{cw} \approx 1,0 \text{ W/m}^2\text{K}$
 $g = 0,10 - 0,50$
 $LT = 0,10 - 0,65$

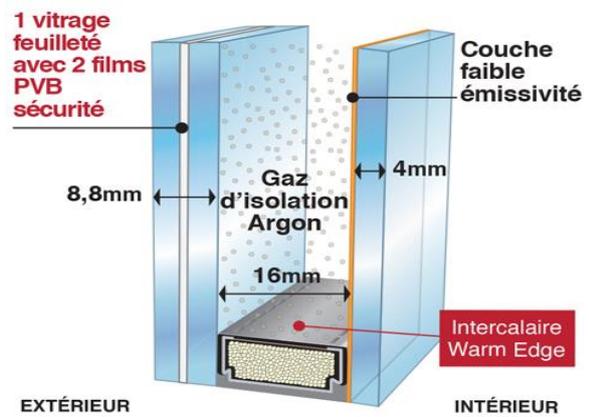
Double vitrage
(DG):
 $U_{cw} \approx 1,5 \text{ W/m}^2\text{K}$
 $g = 0,10 - 0,60$
 $LT = 0,10 - 0,75$

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

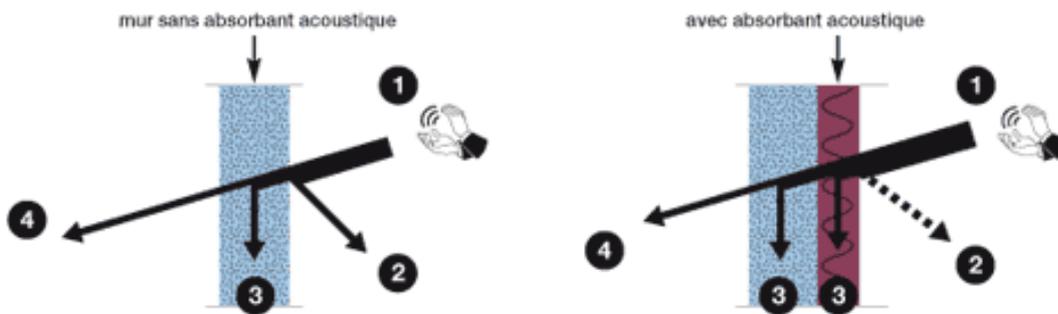
Troisième partie : Projet



COUPE D'UN DOUBLE VITRAGE

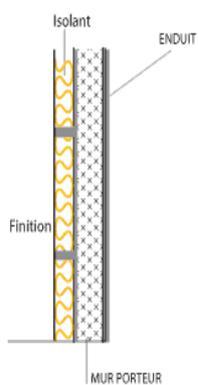


Isolation acoustique :

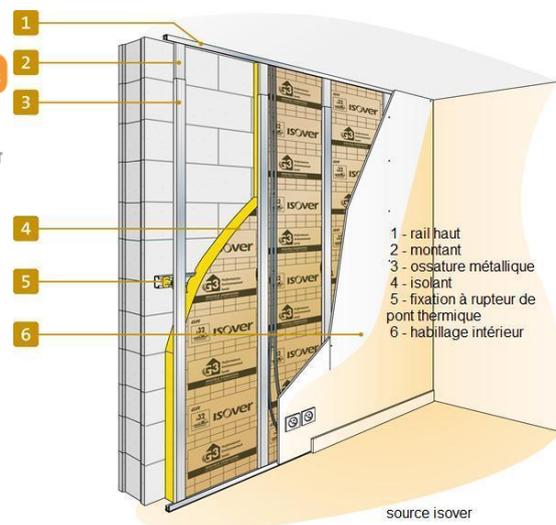
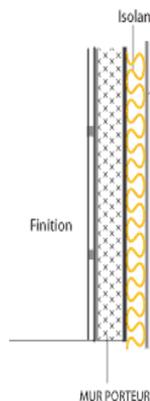


- 1 Energie sonore
- 2 Energie sonore réfléchi dans la pièce où se produit le bruit (=réverbération sonore)
- 3 Energie sonore dissipée ou transmise vers d'autres parois
- 4 Energie transmise vers la pièce voisine

ISOLATION par l'intérieur des murs



ISOLATION par l'extérieur des murs



Brise soleil :

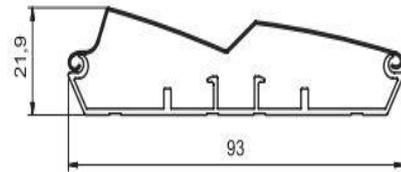


Montage au mur

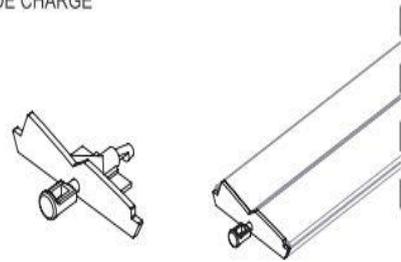
PROFIL DE LAME



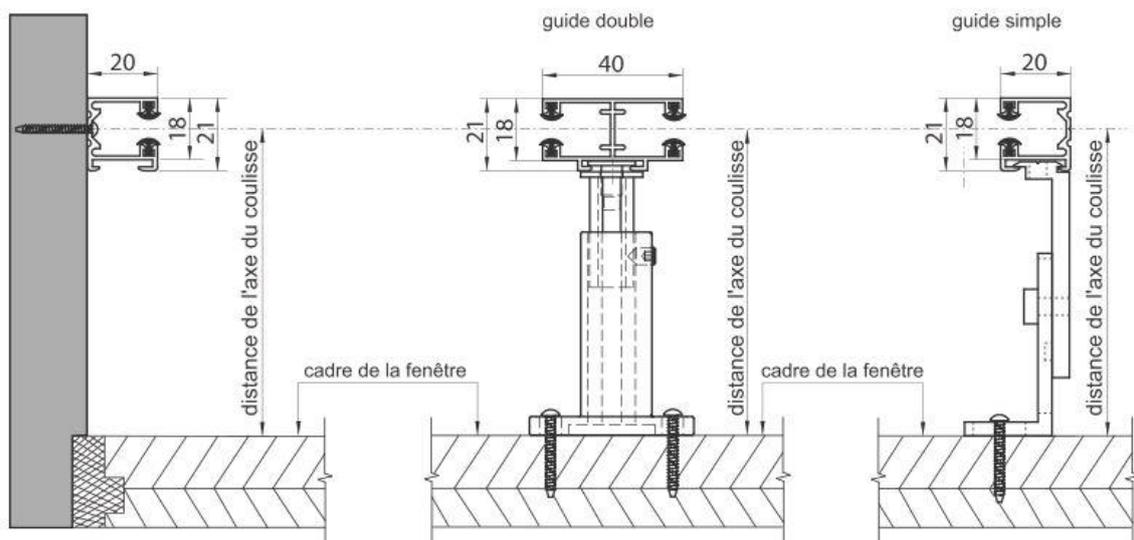
PROFIL DE LA BARRE DE CHARGE

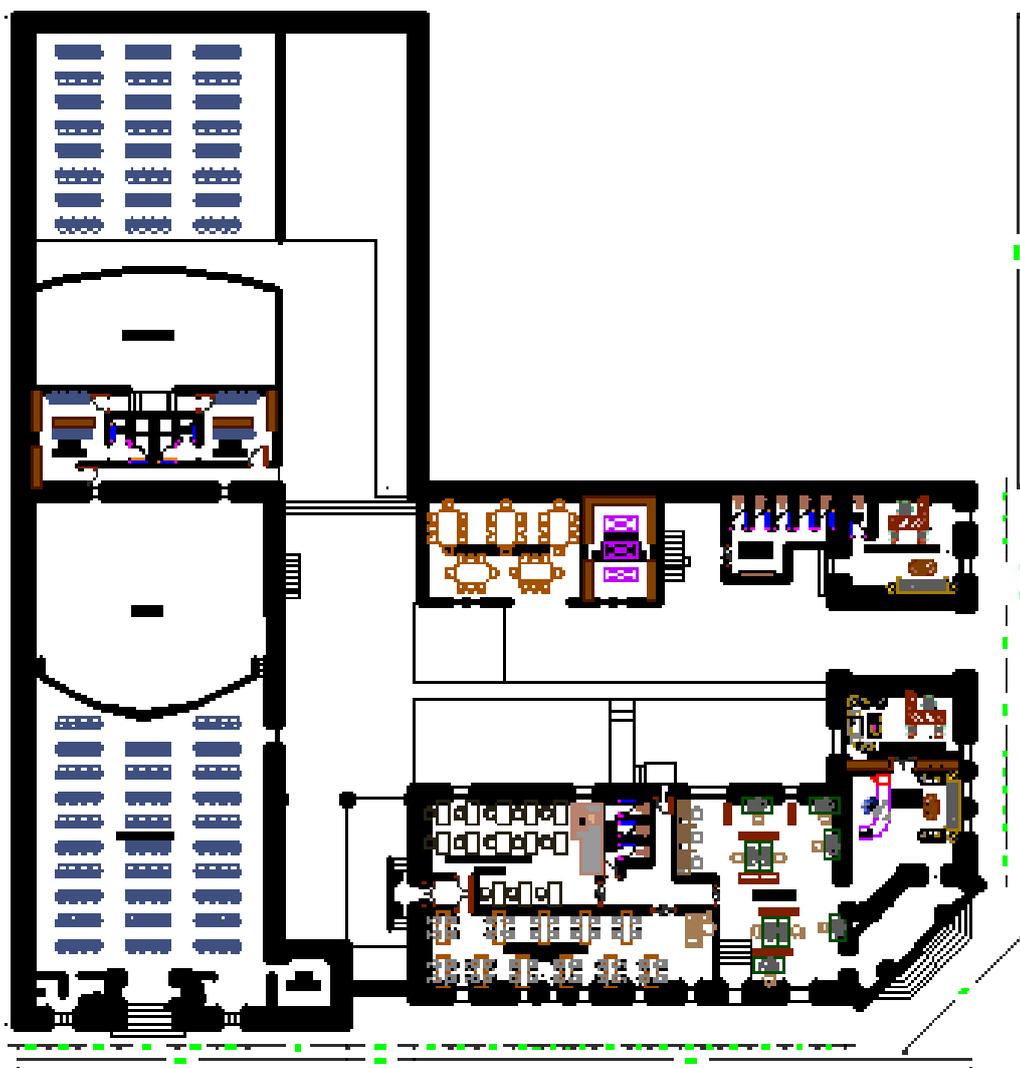


BOUCHON DE LA BARRE DE CHARGE



Montage au cadre de la fenêtre

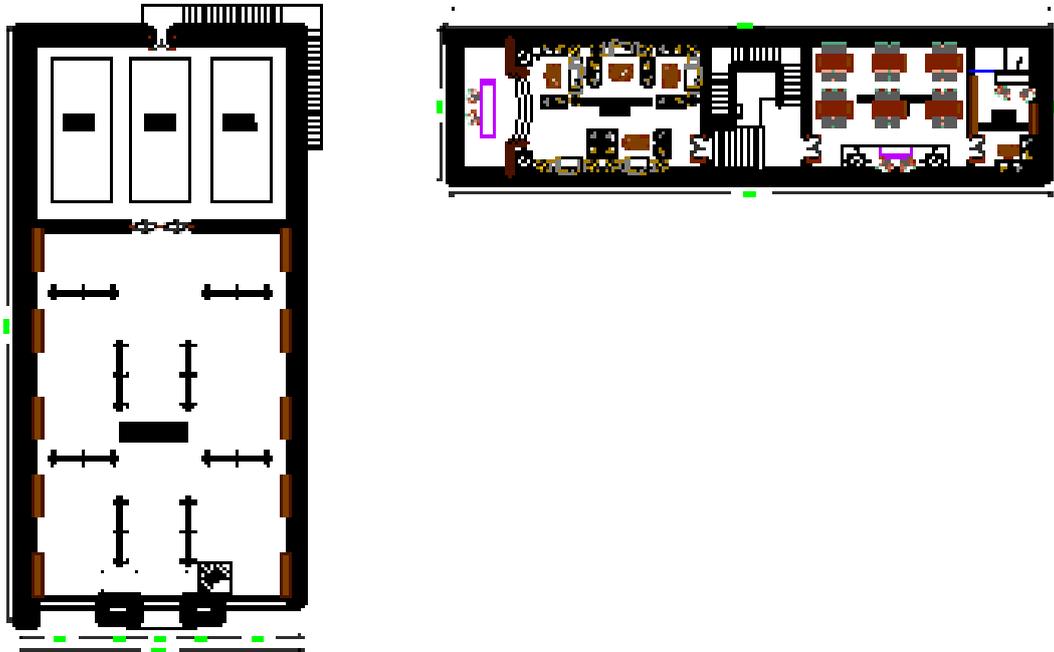




Plan RDC

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet



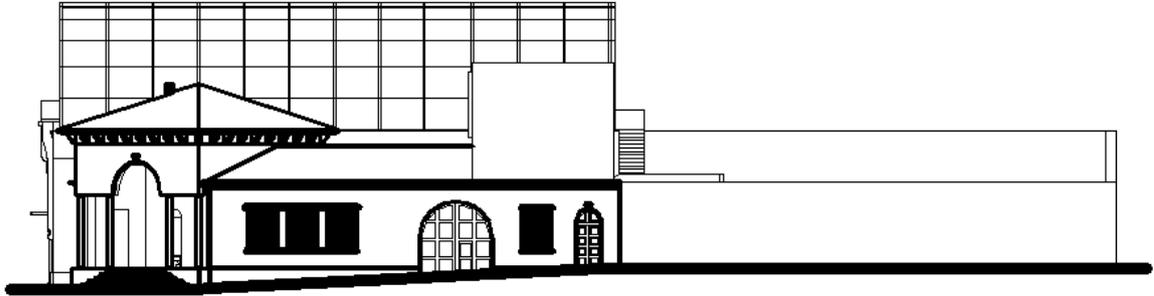
Plan de l'étage courant



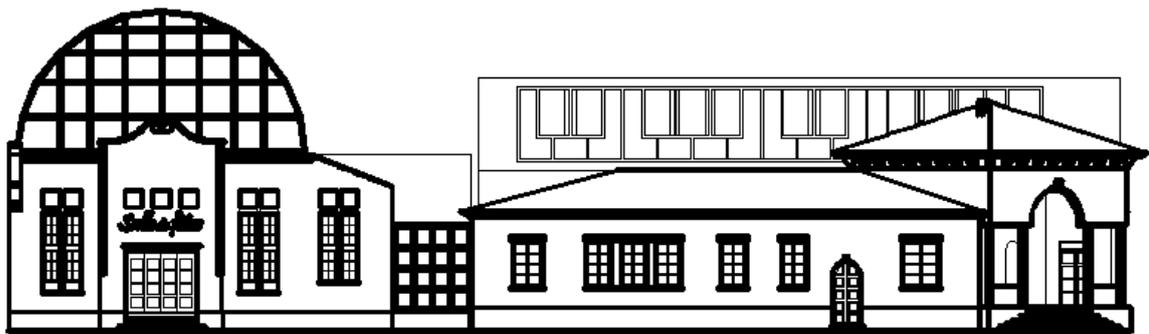
Coupe A-A

Réflexion sur la reprise des édifices patrimoniaux : Cas de l'ancienne mairie et la salle des fêtes de La Stidia

Troisième partie : Projet



Façade nord-ouest



Façade nord-est

5- Conclusion :

Ce travail élaboré avec ces deux problématiques concernant la revitalisation du noyau historique et la conservation des édifices patrimoniaux existants (Salle des fêtes et ancienne mairie) est un résultat de ma modeste expérience artistique et connaissance en architecture et patrimoine.

C'est là où j'ai essayé de répondre aux exigences des individus en général pour faire redynamiser le centre historique à travers un projet d'une école de théâtre qui va redonner la vie au village tout en bénéficiant des potentialités et des capacités des citoyens dans le domaine théâtrale pour une bonne participation dans la vie artistique et pour garantir la continuation de l'activité culturelle connue dans le village de la Stidia à travers son histoire.

Bibliographie

Ouvrages :

- Histoire de la création de la Stidia, **Michel DROSSON 1985**
- Chartes internationales sur la conservation et la restauration **ICOMOS**
- Charte valorisation du bâti ancien Seine-et-Marne
- Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
- La reconversion de la salle des fêtes en centre socioculturel pour les enfants de rue, **Abderrahmane CHAA 2016**
- Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. **Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR** « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés »
- UNIMED-AUDIT La législation du patrimoine culturel en Algérie, **Rafik ARIBI**

Documents officiels :

- Le PDAU et POS de La Stidia
- Les plans et les façades de l'ancienne mairie

Sites officiels :

- www.mieux-etre.org
- www.capsurlepatrimoine.ca
- www.cinethea.com
- www.artsplastiques.jean.vilar.over-blog.com
- www.architonic.com/fr
- www.rehabimed.net/fr
- www.badia-berger.com
- www.archiliste.fr
- www.slideshare.net
- www.architectureaveyron.fr
- www.jeannouvel.com
- www.patrimoine-lyon.org
- www.darchitectures.com
- www.archidesignclub.com

Photographie :

- Boudali Abdelaziz
- Chaa Abderrahmane
- Bentabet Belkacem
- Hakim Allel
- Djilali Laoufi